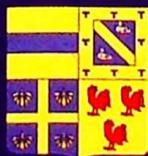


OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

Bulletin communal bimestriel n°111 du 15 juin 2001



Chantiers à Louvain-la-Neuve



Bureau de dépôt : Ottignies-Louvain-la-Neuve
Editeur responsable :
Jeanne-Marie Oleffe
Boulevard Martin, 7 - 1340 Ottignies

BELGIQUE-BELGIE		
1340 OTTIGNIES 1		
PP.	7	795



Ne signez jamais votre crédit hypothécaire sans nous consulter !
Nos taux dégringolent !
Conditions spéciales Batibouw

Compte d'épargne maxi
2,75 % + 1 %*

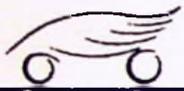
Date valeur = jour de l'opération
 Exonéré d'impôts jusqu'à 56.000 francs d'intérêt
 Votre argent reste disponible
 Aucun frais

Votre cadeau : chèque pour 3 nuits d'hôtel gratuites lors de l'ouverture d'un compte maxi avec versement de 150.000 frs jusqu'au 30 avril 2001.

* taux de base

* prime de fidélité pour tous dépôts de 12 mois sans interruption

ARGENTA OTTIGNIES - Boulevard Martin, 28 - 1340 Ottignies - Tél.: 010 40 13 74 - Fax : 010 40 12 10



Close Protection Program

Close Protection Program sur toute la gamme :
 - 3 ans d'entretiens et réparations toutes pièces, toute usure (sauf les pneus) et main-d'oeuvre;

- une valeur de reprise surcotée fixée à l'avance;
 - l'engagement satisfaction;
 - le financement formula;
 - 8 ans de garantie anticorrosion.



Avenue des Combattants, 140
Tél.: 010/61 25 60

Hacherelle
 COURT-S' ETIENNE

NOUVEAU À OTTIGNIES

LIBRAIRIE JANUS

Marchand de Rêves depuis 1979

Avenue du Douaire, 64
 1340 Ottignies
 Parking aisé
 Tél./fax : 010 41 70 46

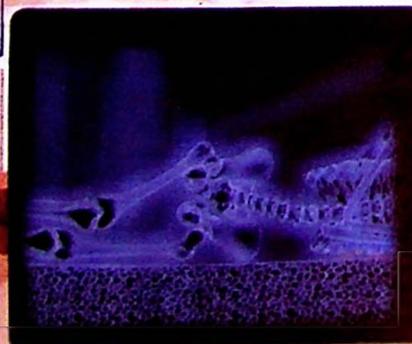


PRIX SPÉCIAUX POUR RÉOUVERTURE

Réouverture après transformations. Venez découvrir notre nouvelle gamme de matelas et sommiers.

MAXI literie

CONSEIL QUALITÉ PRIX CHOIX



Livraison et reprise gratuite de votre ancienne literie

Garantie confort: 8 jours votre matelas à l'essai.

61, rue du Monument
1340 Ottignies
(sortie arrière du Douaire)

Tél 010 40 06 08
 Fax 010 40 13 07

300 m² d'exposition

BULLETIN COMMUNAL BIMESTRIEL D'OTTIGNIES- LOUVAIN-LA-NEUVE

Sommaire du n° 111 du 15 juin 2001

Editorial	3
Dossier : chantiers	4
Nouvelles de la Ville	8
Social	16
Encart "écoles communales"	19
Encart "promenade"	21
Environnement	27
Culture	30
Loisirs	33
Tribune libre	40

Editeur responsable :
Jeanne-Marie Oleffe

Rédaction et crédit photographique:
Marie-Claire Dufrêne

Service Citoyenneté/Information :
Boulevard Martin, 7 - 1340 Ottignies
Tél.: 010 42 05 80 - Fax : 010 42 05 89

Publicité :
Michel Wigny : 010 41 85 78

Réalisation :
Editions Edific : 02 633 33 33

Les personnes non domiciliées dans l'entité et désireuses de recevoir régulièrement le bulletin communal peuvent en faire la demande au service Citoyenneté/Information.

Le bulletin communal est imprimé sur papier recyclé. Nous entendons ainsi oeuvrer à la protection de l'environnement.

Pour le bulletin de septembre, dépôt des articles et des insertions publicitaires avant le 30 juillet 2001.

Ville universitaire jumelée avec Jassans-Riottier (France) et Veszprem (Hongrie). Pacte d'amitié avec Masaya (Nicaragua), Draganesti (Roumanie) et Tassalé (Côte d'Ivoire).

Madame, Monsieur, Chers habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve,

D'importants travaux sont en cours en de nombreux endroits de notre ville.

Au centre d'Ottignies, la partie du projet Cœur de Ville située le long de l'avenue des Combattants commence à sortir de terre. Avec la réalisation de ce projet - comprenant logements, commerces et bureaux - c'est tout le centre d'Ottignies qui prendra bientôt une nouvelle dimension. Dans un avenir que je souhaite proche, d'autres constructions viendront compléter notre centre ville, notamment à proximité de la Dyle.

Plusieurs chantiers sont en cours du côté de la gare. D'une part, le long de l'avenue Delvaux: principalement dévolue aux bureaux, cette voirie récente suscite une réelle attraction auprès des entreprises et administrations. D'autre part, aux abords immédiats de la gare: ce chantier, qui occasionne de fortes perturbations du trafic, a incité la Ville à réaliser d'urgence - avec l'appui de la SRWT et de la SNCB - un parking provisoire à l'extrémité de l'avenue Delvaux. Lorsque ces travaux seront terminés (normalement pour la prochaine rentrée scolaire), l'accueil des usagers de la gare devrait être de grande qualité, particulièrement pour les piétons, les cyclistes et les usagers des bus.

A Louvain-la-Neuve également, de nombreux chantiers importants sont en cours: le rond-point du Boulevard de Lauzelle, la pénétrante Sud et, bien sûr, la poursuite des travaux Wilhelm & Co. A vrai dire, l'ampleur de ces chantiers est sans doute inégalée depuis les origines de Louvain-la-Neuve dans les années 70. Ce qui ne va pas sans poser des difficultés de circulation. Pour ces raisons, nous avons décidé de consacrer le dossier de ce Bulletin communal à ces chantiers.

Ce faisant, le Bulletin répond à sa mission principale qui est d'informer. Vous n'y êtes pas insensibles: vos nombreuses réactions et propositions de textes à insérer dans la "Tribune libre" en sont la meilleure preuve, et sont, pour nous, un encouragement à poursuivre. Dans le même temps, victimes en quelque sorte de ce succès, nous sommes parfois contraints, faute de place, de sélectionner les articles. Un exercice pas toujours facile, que nous assumons en veillant au respect des diverses sensibilités et en restant à l'écoute des différents quartiers de la ville. Nous veillons aussi à maintenir un équilibre entre les textes émanant de mandataires communaux et de non mandataires. Et parmi les mandataires, à respecter un équilibre entre ceux de la majorité et ceux de l'opposition. Attitude suffisamment rare que pour la souligner.

Pour le Collège échevinal, si l'information est importante, la participation l'est tout autant. J'en profite pour vous rappeler que treize conseils consultatifs vous sont ouverts si vous en faites la demande écrite auprès du Collège. Les domaines qu'ils abordent sont les suivants: social-famille-santé, développement économique et commercial, finances, culture, jeunesse, sports, enseignement, énergie, Nord-Sud, intégration, mobilité, environnement, prévention et sécurité. Nous disposons aussi d'une Commission communale d'aménagement du territoire (CCAT), régie par un décret, y compris pour la désignation de ses membres (je vous renvoie à l'appel aux candidats dans ce numéro).

Ces conseils sont des lieux d'information et de participation. Ils traitent de questions concrètes qui concernent, la plupart du temps, notre quotidien à tous. Ils peuvent aussi être des lieux de réflexion pour aborder l'avenir. Dans une ville comme la nôtre, qui connaît une évolution aussi forte les chantiers actuels en témoignent -, les enjeux à venir sont nombreux et passionnants. Ils concernent toutes les dimensions de la vie locale. Ils concernent tous les conseils consultatifs.

Si vous voulez en être ... à vous de jouer!



**Jean-Luc Roland,
Bourgmestre.**

LE BOULEVARD DU SUD

Les travaux de création du "Boulevard du Sud" à Louvain-la-Neuve, pour lesquels un permis d'urbanisme a été délivré à l'UCL le 5 août 1999, ont commencé au mois d'avril. Réalisés par la société Galère de Chaudfontaine pour le compte de la Société régionale wallonne des transports (SRWT), maître d'ouvrage, ils dureront jusqu'en novembre 2001.

Le "Boulevard du Sud" reliera le boulevard Baudouin 1^{er} à l'Anneau Central. Il s'agit du dernier des quatre principaux axes de pénétration dans Louvain-la-Neuve après les boulevards de l'Est, du Nord et André Oleffe. Ces "pénétrantes" ont été imaginées dès la création de la cité universitaire pour éviter le transit à travers les quartiers.

Les exigences du chantier ont nécessité la coupure de l'avenue des Coteaux à la circulation, à l'intersection avec l'avenue des Arts. Les automobilistes qui souhaitent se rendre au quartier des Bruyères (aux écoles, notamment) à partir du boulevard Baudouin 1^{er} doivent désormais emprunter les rues de Namur et de Mont-Saint-Guibert pour rejoindre l'avenue des Arts par son autre extrémité. Par ailleurs, à la demande de la Ville, une voirie a été créée entre le parking Leclercq (Anneau Central) et la rue du Buret pour permettre de quitter ou rejoindre le quartier des Bruyères par l'avenue du Ciseau. Provisoire, cette nouvelle voirie sera accessible dans les deux sens pendant toute la durée des travaux de réalisation du boulevard.

D'autres mesures sont prévues comme l'aménagement d'un sens

giratoire au croisement des avenues des Arts et des Coteaux afin que les automobilistes puissent faire demi-tour à hauteur du carrefour pour redescendre l'avenue des Arts. Egalement, l'aménagement d'un passage empierré provisoire à hauteur du Terrain d'Aventures pour faciliter la circulation des piétons entre les deux implantations du Lycée



René De Wit, du service Propreté de l'UCL, va rejoindre l'avenue du Ciseau par la nouvelle voirie créée à hauteur du parking Leclercq.

Martin V, entre autres.

Le permis délivré à l'UCL impose encore de:

- réaliser un revêtement antibruit de la voirie;
- créer une passerelle, terminée par une rampe en pente douce, donnant accès au Terrain d'Aventures et à l'actuel piétonnier rejoignant la Serpentine;
- prévoir, à hauteur du lycée Martin V, un rond-point plutôt de forme ronde qu'allongée;
- prévoir des aménagements antibruit dans le haut de la pénétrante;
- aménager des zones d'embarquement-débarquement pour les enfants;
- réduire la largeur du pont de l'avenue des Coteaux à une voie et l'aménager de façon à ce qu'il ne soit accessible qu'aux seuls

piétons, cyclistes et véhicules de sécurité.

Les habitants de la rue de la Neuville ont aussi été entendus: la SRWT devrait installer une palissade en rondins de bois d'environ 2 m de haut en crête du talus de la SNCB. Elle permettra d'atténuer les bruits de la nouvelle route et du chemin de fer.

D'autre part, les profils en travers seront modifiés dans le haut du boulevard du Sud. La tranchée sera rétrécie grâce à un "talutage" plus proche de la voirie, avec une banquette plus importante en crête de talus (à l'arrière des jardins). La zone de plantation sera dès lors plus vaste... l'ensemble servira de zone tampon contre le bruit.

Les travaux d'aménagement d'un rond-point à la jonction du boulevard du Sud avec le boulevard Baudouin 1^{er} et les travaux de raccord du boulevard du Sud sur l'Anneau Central

seront réalisés entre septembre et décembre 2001.

Tous ces aménagements seront accomplis avec le souci de préserver un maximum d'espace pour le Terrain d'Aventures. Ainsi, une levée de terre le long du nouveau boulevard permettra de l'isoler correctement.

Nous sommes bien conscients du fait que ce chantier va occasionner des nuisances, d'autant qu'il intervient en même temps que d'autres travaux réalisés dans le centre de Louvain-la-Neuve à l'initiative - entre autres - de la société Wilhelm & Co (lire dans ce dossier). Nous demandons quelques mois de patience aux divers usagers de la route. Le maximum est fait pour limiter les désagréments.

L'ESPLANADE

Le chantier du boulevard de l'Est - là où la société Wilhelm & Co doit construire une galerie commerciale couverte sur deux niveaux, des bureaux, un centre de loisirs et quatre niveaux de parking - a débuté au mois de janvier avec le déboisement et le nivellement de la butte située entre la place de l'Accueil et la station Fin... avec aussi le déboisement d'une partie du talus de Lauzelle, à hauteur de la rue de l'Autobus, où des locaux techniques (cabine haute tension, citernes...) ont été bâtis.

"La butte sera entièrement rasée et les locaux techniques seront terminés pour les congés", annonce Michel Frenay, directeur technique chez Wilhelm & Co.

Ces travaux ont eu pour effet de supprimer le "parking longue durée" de la butte. Deux parkings compensatoires ont été aménagés, en remplacement. Une rampe a été réalisée pour permettre l'accès au parking Socrate existant (60 emplacements jamais utilisés jusqu'à présent, sous la faculté de psychologie) et l'aire de stationnement de l'école fondamentale Martin V a été étendue (60 emplacements supplémentaires).



Une rampe a été réalisée pour permettre l'accès au parking Socrate.

Un trou profond de 15 m

Après les congés, les ouvriers vont attaquer les excavations pour les parkings: plus de 150.000 m³ de sable doivent disparaître (15 m de profondeur)! L'opération se fera en plusieurs étapes, avec d'abord la construction de murs de soutènement pour maintenir l'avenue de l'Est de part et d'autre du trou et le déplacement des impétrants (câbles de téléphone et électricité, canalisations d'eau...). Le parking



L'aire de stationnement de l'école fondamentale Martin V a été étendue.

"courte durée" de la place de l'Accueil sera alors supprimé. Le parking des Halles sera adapté pour recevoir la clientèle des magasins Aldi, Louis Delhaize... (une rampe d'accès, sur laquelle il sera possible d'emmener un caddie, reliera le niveau des commerces existant au niveau du parking). Le stationnement y sera de courte durée.

C'est aussi à la rentrée - en septembre, probablement - que se

poursuivront les travaux de la rue Charlemagne (rue piétonne commerçante et résidentielle qui reliera la place de l'Université à la Grand Place). Le parking du Charnoy sera supprimé et, en compensation, le parking Leclercq sera étendu (121 emplacements supplémentaires).

Pendant la durée des travaux, la circulation sur l'Anneau Central ne sera jamais interrompue. Sur le boulevard de l'Est, deux bandes resteront utilisées en permanence (une vers le lac, l'autre vers la N4). Ces deux bandes seront, suivant les besoins du chantier, soit mitoyennes, soit de part et d'autre des travaux.

L'ouverture du complexe commercial et des magasins de la rue Charlemagne est prévue pour octobre 2003.

CINÉMAS: OUVERTURE LE 26 SEPTEMBRE

Le projet "L'Esplanade" de la société Wilhelm & Co comprend aussi la réalisation d'un centre de cinéma multiplex de 13 salles. Ce complexe, qui sera exploité par le groupe UGC, se trouve sur la Grand Place, juste à côté de l'Aula Magna.



Il est prévu que le groupe UGC prenne possession des lieux le 17 juillet prochain. Plusieurs travaux seront nécessaires (aménagement des salles et cabines de projection...) avant l'ouverture au public, le 26 septembre.

EN CAS DE PROBLÈMES

Un comité d'accompagnement a été mis en place, qui est chargé d'examiner les (éventuels) problèmes causés par le chantier de l'Esplanade (projet Wilhelm & Co). Il est composé de représentants de la Ville (le bourgmestre et l'échevin de l'Aménagement du Territoire), de l'Administration des Domaines de l'UCL, du promoteur, de l'Association des Habitants, et des commerçants de Louvain-la-Neuve.



Lors de sa première réunion, le 17 mai, Jean-Michel Despaux et Michel Frenay - respectivement "Development manager" et "Directeur technique" pour la société Wilhelm & Co - ont présenté le projet "L'Esplanade" et détaillé les différentes étapes des travaux. Après quoi, ils ont répondu aux questions des représentants de l'AH (Léon Raucent et Paul-Emile Lagasse) relatives à la circulation, aux parkings, au bruit...

D'AUTRES PARKINGS ENCORE

L'UCL rénove actuellement les parkings du centre urbain: amélioration de l'éclairage, peinture des murs et des plafonds, rehaussement des garde-corps... afin que le sentiment de sécurité y soit plus grand.

Elle a déjà communiqué son intention d'aménager un parking provisoire d'environ 200 places entre l'Aula Magna et le lac, après le 15 septembre. Pour le moment, la société Galère réalise une nouvelle voirie au pied de l'Aula Magna (notre photo). La circulation est réduite sur une bande à hauteur



du carrefour Oleffe (intersection de boulevard Oleffe avec l'Anneau Central), ce qui entraîne quelques ralentissements. Ce chantier se terminera vers le 30 juin.

Par ailleurs, les responsables de l'Administration des Domaines de l'UCL étudient la possibilité d'aménager deux parkings de dissuasion en périphérie (200/250 places au Biéreau et 150/200 places à Lauzelle). Accessibles à l'ensemble de la population dès le début de l'année prochaine, ils pourraient être réservés aux étudiants dès l'ouverture des parkings de la galerie commerciale (3000 places).

A l'avenir, les parkings du centre urbain et de la galerie seront surveillés et payants.

Ouverture
le 1er août
2001

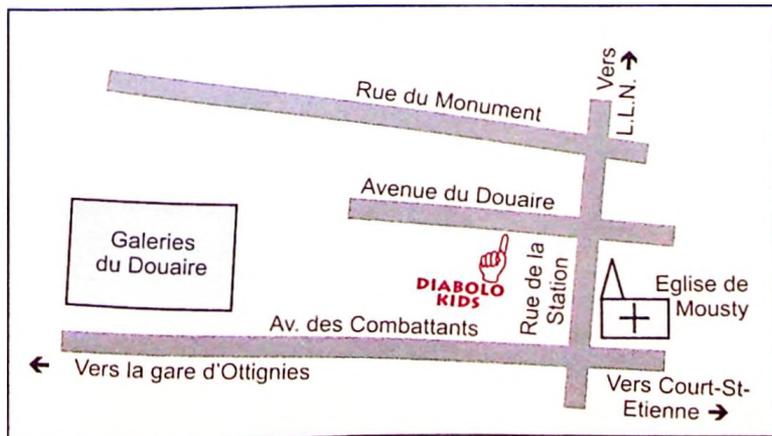


Cadeaux
d'ouverture
(jusqu'à
épuisement)

Vivre en couleur,
vivre de bonne humeur...



Dans les jardins du Douaire,
Diabolo Kids habille vos enfants
de 2 à 16 ans



AVENUE DU
DOUAIRE, 66

TÉL.:
010 43 97 11

FAX :
010 43 97 12

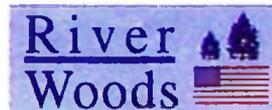
Bonnes vacances et à bientôt !



farfelu



JEAN BOURGET



ymaco
0403

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

Detollenaere, Hélène	02/02
Chennou, Assia	05/02
Carmona Bedegi, Laura	05/02
Kabengwa, Bénédicte	05/02
Bara, Amina	06/02
Brognon, François	07/02
Dahchour, Soufiene	07/02
Borremans, Adrian	08/02
Kuntz, Romain	10/02
Amrouche, Rayane	10/02
Neefs, Constance	10/02
Demesmaecker, Sacha	11/02
Seeger, Laura	13/02
Fonseca Cruz, Pedro	15/02
Sano, Lucas	15/02
Georges, Jeremiah	16/02
Kuete-Nyimi-Bemuna, Elielle	18/02
Tossens, Mathias	19/02
Henry, Mélanie	19/02
Courtain, Noor	20/02
Kuriakos, Léa	21/02
Steenis, Aaliyah	21/02
Rondou, Thibault	22/02
Delpierre, Damien	23/02
Ferauge, Denis	24/02
Leitner, Julien	26/02
Van Looy, Adrien	26/02
de Moffarts d'Houchenée, Lambert	26/02
Clément, Aline	27/02
Bastians, Yoonis	27/02
Ramos Aguilar, Ricardo	27/02
Bosmans, Nathan	28/02
Andrianarijaona, Fara	01/03
Rinchon, Pierre	01/03
Vanderaa, Valentine	04/03
Albert, Aline	04/03
Tilkin, Antoine	05/03
Jacquerye, Florine	05/03
De Leener, Astrid-Maëlle	06/03
Van den Bossche, Jade	09/03
Charif, Dania	12/03
Guerrero, Christabella	12/03
Steenacker, Fanny	12/03
Steenacker, Pierrot	12/03
Lengrand, Aurélien	12/03
Alimani, Kenan	13/03
Bargoin, Amline	15/03

Chaidron, Raphaëlle	16/03
Tournay, Ysaline	19/03
Ketelaer, Nicolas	19/03
Forget, Lola	19/03
Lymberis, Marlène	21/03
Tang, Wen	22/03
Denis, Lauréline	23/03
Querton, Noé	23/03
Breyne, Loïc	24/03
Zaroual, Nihad	26/03
Nizet, Emma	27/03
Malhaize, Clarisse	28/03
Heijmans, Lancelot	30/03
Léonard, Simon	30/03

MARIAGES

Trần, Thanh	
Azdoud, Ismail	03/02
Van Quaethoven, Catherine	
Vuylsteke, Jean	03/02
Dufrène, Marc	
Gérard, Bénédicte	10/02
Reding, Remy	
Descurieux, Martine	14/02
Montigny, Anne-Christine	
Buytaers, Frédéric	02/03
De Bel, Dimitri	
Maiani, Sabrina	03/03
Willems, Jean-Louis	
Oolmann, Christel	03/03
Vanloqueren, Tanguy	
Bourgeois, Marie	03/03
Famelart, Laurence	
Convié, Bruno	10/03
Debongnie, Philippe	
Sanyova, Janka	10/03
Smetz, Jean	
Melery, Anne	10/03
Francotte, Hélène	
de Diesbach Belleroche, Nicolas	17/03
Pirnay, Véronique	
Derwael, Patrick	17/03
Destrebecq, Dominique	
Bocage, Bérengère	24/03
Bruynbroeck, Annick	
Trouillez, Martial	24/03

Warnier, Leticia	
Depauw, Laurent	30/03

DÉCÈS

Ectors, Yves	02/02
Rits, André	03/02
Moens de Fernig, Olivier	06/02
Francet, Jeanne	06/02
Daveloose, Guy	06/02
Pirsoul, Fernande	07/02
Barbier, Joseph	08/02
Jeandrin, Germaine	09/02
Adam, Georgette	12/02
Brichart, Marcelle	21/02
Hullaert, Charlotta	22/02
Bidouil, Simone	26/02
Druet, Augustine	27/02
Van Den Broeck, Raymond	09/03
Mosmans, Marie-José	15/03
Grenier, Albert	17/03
Etienne, Marie	20/03
Istace, Yvette	26/03
Troisfontaines, Paul	26/03
Verlaine, Ivette	27/03
Vandenborren, José	28/03

CÉLÉBRATION DES JUBILÉS

**La traditionnelle
Célébration des jubilés
aura lieu le samedi 23 juin.**

**Une vingtaine de couples
participeront à la
cérémonie officielle, à 11h,
au Centre Culturel
d'Ottignies (41, avenue des
Combattants).**

**Nous vous invitons à venir
les féliciter.**

ECHOS DU CONSEIL COMMUNAL

MARS

Présenté au conseil communal de janvier, le programme politique de la majorité pour les six années à venir devait être approuvé par le conseil communal de mars. L'issue du vote fut sans surprise: majorité contre opposition. Le programme peut être obtenu par toute personne qui en fait la demande à la Ville.

Le point le plus important inscrit au conseil du 20 mars était le budget communal 2001 (lire BCO n°110 du mois d'avril). La réglementation prévoit au préalable le vote de plusieurs taxes. Etant pour la plupart inchangées, elles n'ont pas fait l'objet de longues discussions. A noter, une nouveauté - la taxe sur les pylônes (pas les antennes) de diffusion pour GSM: 2500 € (100.000 F), soit le maximum autorisé - et deux augmentations: la taxe sur la distribution à domicile de feuilles et de cartes publicitaires, ainsi que de catalogues et de journaux lorsque ces imprimés sont non adressés (2 F par exemplaire) et la redevance pour l'achat de sacs poubelles: 8,5 € (350 F) pour dix sacs de 60 l ou 20 sacs de 30 l.

D'autres taxes ont été votées:

- sur les demandes d'agrément et sur la délivrance des agréments relatifs à la fabrication des armes et au commerce des munitions: 10 % du montant indiqué dans l'arrêté royal.
- sur la délivrance des autorisations de détention d'armes: 25 € (1000 F).
- sur les constructions et reconstructions: 0,5 € (20 F) par m³ pour les 1000 premiers m³ et 1,25 € (50 F) par m³ au-delà.
- sur les demandes de permis de lotir: 100 € (4000 F) par parcelle

affectée à du logement unifamilial et 50 € (2000 F) par logement sur les parcelles pour logement collectif.

- sur l'enlèvement des déchets déposés à des endroits où ce dépôt est interdit par une disposition légale: 250 € (10.000 F).
- sur le déversement des déchets, des terres de déblais et des matières assimilables à des produits: 0,5 € (20 F) la tonne.
- sur l'enlèvement et l'entreposage des objets trouvés et des véhicules gênant la circulation: 125 € (5000 F) pour l'enlèvement d'un véhicule et 25 € (1000 F) pour l'enlèvement de tout autre objet; 5 € (200 F) par jour pour l'entreposage d'un véhicule et 2 € (80 F) par jour pour les objets, avec un montant maximum de 500 € (20.000 F).
- sur les spectacles et les divertissements: 6% sur les recettes.
- sur les terrains de golf: 5000 € (200.000 F).
- sur les cercles privés (bars et dancings): 6200 € (250.000 F), soit le maximum autorisé.
- sur l'utilisation de la voie publique par les véhicules publicitaires: 25 € (1000 F) par véhicule, par jour.
- sur les véhicules affectés à l'exploitation d'un service de taxis: 137,5 € (5500 F) par véhicule, par an; 412,5 € (16.500 F) pour l'autorisation de stationner sur la voie publique; 68,75 € (3000 F) pour la radiotéléphonie.
- sur le raccordement des immeubles au réseau d'égouts: 250 € (10.000 F) pour les maisons unifamiliales, 125 € (5000 F) pour les appartements, 62,5 € (2500 F) pour les kots et studios, 2,5 € (100 F) le m² pour les bureaux.
- sur les établissements bancaires: 125 € (5000 F) par poste de réception.

- sur les piscines privées: 250 € (10.000 F).
- sur les exhumations: 1250 € (50.000 F).
- sur la force motrice: 20 € (800 F) par Kw.
- la redevance pour le ramassage des conteneurs: 850 € (35.000 F) et 425 € pour les écoles (17.500 F).

Le budget a été voté majorité contre opposition. Ont également été votés: un règlement-prime pour la réduction de la consommation d'eau des WC pour les personnes à revenus modestes et VIPO (4000 F) et un règlement-prime à l'achat de compostières (1000 F). La première mesure a été prise pour aider les familles à revenus modestes à réduire leur facture d'eau tout en diminuant le rejet d'eaux usées et donc de pollution; la seconde, pour encourager le recyclage individuel.

AVRIL

Le conseil du 17 avril a débuté par l'élection des membres du Conseil de l'Aide Sociale. En effet, la députation permanente avait invalidé le scrutin précédent relevant que la parité hommes-femmes n'était pas respectée, sur la plupart des listes. Les conseillers élus au CPAS sont: Anne Chaidron (LB-IC), Gina Delvaux (LB-IC), Pierre Dessy (LB-IC), Béatrice Evrard (Ecolo), Roberto Fernandez (DN), Josette Gougard-Godfrin (LB-IC), Etienne Leclercq (Ecolo), Jean-Marie Paquay (présenté par les trois listes de l'@lliance citoyenne), Anne-Thérèse Pellion-Destrebecq (PSC +), Jacques Spierkel (Ecolo), Yves van Steenberghe (LB-IC). La majorité présente Roberto Fernandez à la présidence.



Un panneau précise désormais que le parking de l'avenue Van de Walle est réservé au parking à l'exception du samedi.

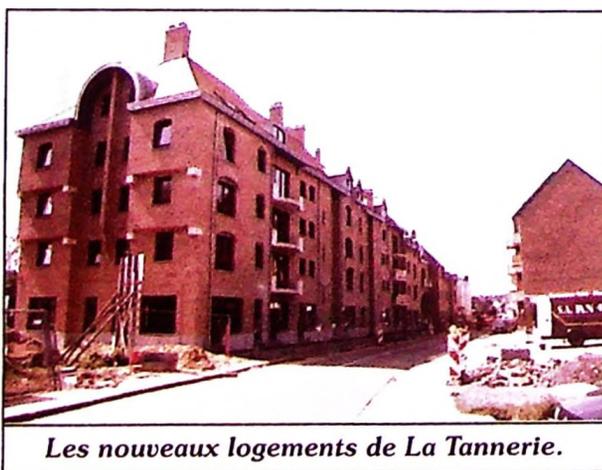
Les conseillers ont marqué leur accord pour l'instauration de restrictions de circulation dans les rues du Chemin de Fer et du Tiernat, avenue du Tienne et rue Roberti. A la demande des habitants, ces voiries sont désormais ouvertes à la circulation locale uniquement. Il a aussi été décidé que des panneaux seraient placés à hauteur du parking de l'avenue Van de Walle, précisant que cet espace est réservé au parking à l'exception du week-end. En effet, le terrain appartient à la fabrique d'église et il a été convenu qu'en échange de sa mise à disposition pour la création d'un parking public, son usage serait réservé aux mouvements de jeunesse de la paroisse le week-end. Par ailleurs, les conseillers ont approuvé l'aménagement de trottoirs dans les rues de Franquénies et Chapelle Notre-Dame.

Le débat qui a suivi, relatif à un règlement prime pour l'installation de panneaux solaires pour la production d'eau chaude, a soulevé les passions. Il a été décidé que la Ville proposerait, en plus de la prime de la Région wallonne, une prime communale de 10.000 F (pour 4 m² de panneaux), de 20.000 F pour les familles à revenus modestes (lire à

ce sujet nos pages "environnement").

Long débat également lors du vote sur le règlement et la constitution du comité d'attribution des logements à loyers modérés de La Tannerie, et de la ristourne pour l'installation des jeunes ménages. L'échevine ayant la Régie Foncière dans ses attributions, Jeanne-Marie Oleffe, a expliqué que la prime

épargne-logement (fixée à 25 % du loyer mensuel) sera accordée sur six ans. L'opposition s'est insurgée contre la décision de la majorité d'investir, seule, les deux mandats à pourvoir par le conseil au sein du comité d'attribution. Le conseiller Jacques Otlet a ensuite interpellé l'échevine sur sa méthode de calcul de l'estimation du loyer de base et craint que les loyers soient trop élevés, "ce que contredisent les chiffres donnés par la Province" lui a répondu l'échevine. Finalement, le projet de règlement a été voté majorité contre opposition. D'autres points ont encore été



Les nouveaux logements de La Tannerie.

abordés: l'avenir urbanistique du hameau de Pinchart, le plan d'alignement à la rue Charles Dubois, l'adhésion de la Ville à la Charte communale pour l'intégration de la personne handicapée, une motion destinée à la Direction Générale de la Poste contre la suppression des boîtes postales dans la commune.

Enfin, à la demande de l'opposition, le point a été fait sur l'état de la situation de divers dossiers: lotissements PRIMO-Conseil et AXIMO au Petit Ry, Sablière de Mousty...

UNIFAMILIAL N'EST PAS COLLECTIF

A la fin du mois de janvier, le service Urbanisme de la Ville se voyait contraint d'expulser neuf étudiants en résidence illégale au clos des Gilles. Pas drôle, ni pour les représentants de la Ville, ni pour les jeunes gens dérangés ainsi au milieu de l'année académique.

"Le phénomène n'est pas rare à Louvain-la-Neuve: de plus en plus de propriétaires louent leur habitation unifamiliale à plusieurs personnes", explique Jocelyne Molens, responsable du service communal de l'Urbanisme. "L'opération est évidemment très rentable, mais pose de nombreux problèmes dans les quartiers: bruit, insuffisance de emplacements de parking, jardins non entretenus..." Elle entraîne aussi une flambée des prix, rendant l'accès à ces logements difficile pour les familles.

Faut-il le rappeler: les habitations unifamiliales ne sont pas des collectifs. La destination de l'habitation doit correspondre aux prescriptions urbanistiques du lotissement dans lequel elle se trouve.

Nous invitons les étudiants à bien se renseigner avant de signer un contrat de location. Le service Urbanisme répondra volontiers à leurs questions et à celles des propriétaires, au 010 / 42 08 00.

CCAT: NOUVEL APPEL

Les candidatures présentées lors de l'enquête initiale ne permettant pas de constituer une CCAT (Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire) représentative des intérêts

sociaux, économiques, patrimoniaux et environnementaux, le Collège des bourgmestre et échevins - en sa séance du 23 mai 2001 - a décidé de procéder à un nouvel appel public.

A l'image des élections communales, le Collège souhaiterait aussi qu'au sein de la nouvelle CCAT la représentativité féminine soit assurée de manière significative.

Ville d'Ottignies - Louvain-la-Neuve NOUVEL APPEL PUBLIC Renouvellement de la Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire

Le Collège des Bourgmestre et Echevins annonce le renouvellement de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire en exécution de l'article 7 du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine.

Le présent avis qui est lancé le 01 juin 2001 fait appel aux candidatures à la fonction de membre ou de suppléant de ladite Commission.

L'article 7 précité dispose, en son § 3 alinéa 4, que: "dans les deux mois de réponse à l'appel public, sur présentation d'un ou de plusieurs membres du Conseil communal, le Conseil communal choisit les membres en respectant:

- une répartition géographique équilibrée
- une représentation spécifique à la Commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux et environnementaux.

Tout fonctionnaire appelé à instruire ou à statuer sur des dossiers relatifs à la commune en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de patrimoine ne peut faire partie de ladite commission.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures doivent être adressés par envoi recommandé au Collège des Bourgmestre et Echevins avant le lundi 16 juillet 2001. Ils doivent mentionner les nom, profession et domicile du candidat ainsi que les intérêts qu'il représente, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association. En ce cas, l'acte de candidature contiendra le mandat attribué par l'association à ce représentant.

Par le Collège,

Le Secrétaire
A. Obsomer.

Le Bourgmestre,
J.L. Roland

Les frais d'envoi recommandé consentis lors du premier dépôt des candidatures seront remboursés par le receveur communal sur présentation du récépissé délivré par La Poste et ce après le dépôt d'une nouvelle candidature dans les formes et les délais requis. Service Finances, 4, av. Reine Astrid, à Ottignies.

SITE INTERNET: MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS

D'ici la fin de l'année, la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve disposera de son propre site internet. Ce site, que vous pourrez alors aller visiter à l'URL suivant, <http://www.ottignies-louvain-la-neuve.be>, sera le seul site officiel de la Ville et à ce titre, n'aura aucune

vocation commerciale ou publicitaire, comme le démontre son extension ".be" (Belgique) plutôt que ".com" (commercial). Des rubriques telles que "où manger? où dormir?" ou "l'annuaire officiel des commerces" pourront néanmoins y trouver place avec, notamment, les

coordonnées des commerçants de la Ville qui souhaitent y figurer. Nous vous tiendrons au courant.

Renseignements: Sabine Varga,
service Information: 010/42 05 80.

L'INAUGURATION DE L'AULA MAGNA

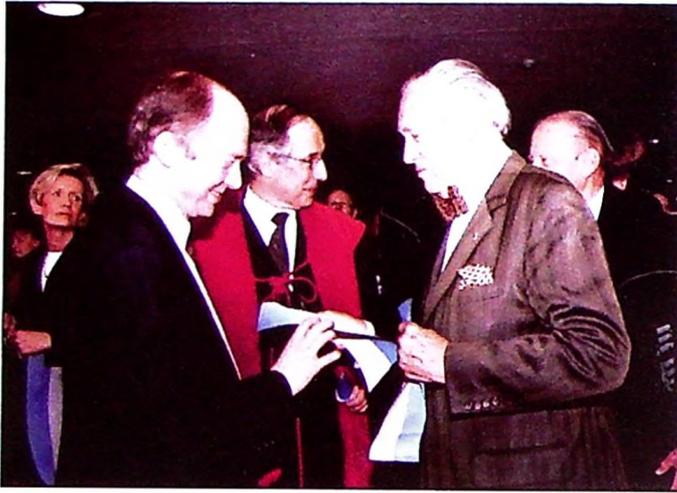
C'était le 2 mai dernier, à l'occasion de la fête patronale de l'UCL: les autorités de l'université inauguraient l'Aula Magna, en

présence d'un nombre impressionnant de personnalités. Sur nos photos, vous pouvez voir le découpage du ruban par le recteur Marcel Crochet, l'administrateur général Anne-Marie Kumps et deux des pères fondateurs de Louvain-la-Neuve,

Michel Woitrin (par ailleurs conseiller communal) et Yves du Monceau (par ailleurs bourgmestre honoraire)... lequel remet un morceau du ruban au nouveau bourgmestre Jean-Luc Roland.

Après la traditionnelle coupure du ruban, les autorités de l'UCL ont investi la grande salle de l'Aula pour honorer quatre personnalités du monde de l'art et de la culture (l'écrivain Amin Maalouf, le peintre Gerhard Richter, le musicien Jordi

Savall et le scénographe Josef Svoboda) en leur remettant les insignes de docteur honoris causa.



Les festivités se sont terminées avec la création mondiale de l'Oratorio Ludus Sapientiae pour trois solistes, petit chœur et orchestre d'instruments anciens, sur une musique de l'Ottinois Pierre Bartholomé et un livret de François Jongen.

Pour rappel, l'Aula Magna, située entre le lac et la Grand Place de Louvain-la-Neuve, est due au crayon de Philippe Samyn. Elle sera utilisée pour des activités de l'université (séances académiques, conférences, cours), des congrès, des activités artistiques (concerts, théâtre, danse, variétés et audiovisuel), des expositions et des réceptions (lire BCO n°110 du mois d'avril).



COOPÉRATION NORD-SUD

Changement d'appellation pour la commission consultative tiers-monde, qui a repris ses activités. Son nouveau nom, "conseil consultatif Coopération Nord-Sud", marque bien sa mission essentielle: soutenir l'attention des mandataires et des citoyens et faire des propositions pour que la solidarité internationale soit présente au cœur des préoccupations dans notre commune. Le Collège échevinal prendra position concernant la façon dont il entend concrétiser ce projet, dans une ville interculturelle et universitaire comme la nôtre, en adhérant à la Charte "Ma commune, ce n'est pas le bout du monde", proposée par un ensemble d'ONG de développement. Ce sera l'occasion d'un après-midi de rencontre détendue entre citoyen(ne)s et associations, d'information, d'ouverture culturelle et de loisir pour tout qui se sent concerné par ces questions. Nous en reparlerons, mais retenez déjà la date: le samedi 20 octobre en fin de journée. D'ici là, le Conseil Nord-Sud s'organise et se réunit régulièrement au minimum chaque mois, sauf en été - car d'ores et déjà il y a du pain sur la planche! Si ces questions vous intéressent et si le cœur vous en dit, la prochaine réunion aura lieu le jeudi 21 juin, à 20 h, à la Maison de la Citoyenneté (15, rue des Deux Ponts, à Ottignies). Une des tâches à venir, comme chaque année: l'attribution du subside pour le soutien à des initiatives citoyennes en partenariat avec des collectivités du Sud. Date ultime de dépôt des projets: le 30 juin au secrétariat du conseil: Pascale Verraghenne, boulevard Martin, 7, à Ottignies - 010/42 05 80.

UNE ENVOLÉE DE FLÈCHES

Le 21 mars, premier jour du printemps, à midi, des plaques signalétiques "Enseignement officiel" ont été apposées sur toutes les écoles du réseau public en Communauté française (plus de mille établissements, dont 14 à Ottignies-Louvain-la-Neuve).

M a r q u a g e symbolique... que représente le logo?

"Les trois flèches symbolisent les projets d'enseignement des communes, provinces et communauté qui évoluent dans une même direction: projets communs donc, mais qui gardent chacun leur spécificité propre". explique Marcel Buelens, chef du service Enseignement de la Ville.

Objectif clarté... pourquoi un logo?

"Ce logo réunit les neuf écoles communales, les quatre implantations de la Communauté française et l'académie



intercommunale de musique, de danse et des arts de la parole, qui pouvaient sembler ne rien avoir en commun auparavant."

Semaine de l'Enseignement officiel

C'est le Conseil de Concertation de l'Enseignement Officiel (CCEO) qui est à l'origine de cette initiative. D'autres actions ont été menées à Ottignies -

Louvain-la-Neuve dans le cadre de la Semaine de l'Enseignement Officiel, du 19 au 25 mars: création de la Charte de l'Enseignement Officiel, organisation de rencontres sportives entre élèves de 6^{ème} primaire et 1^{ère} année secondaire, mise sur pied d'un festival de théâtre par des élèves d'Ottignies, exposition "Artistes et Artisans" (travaux d'élèves de l'enseignement officiel du territoire provincial)...

Olivier Conrardy.

FÊTES SCOLAIRES

Pour un premier contact avec un établissement... pour se faire une idée du travail accompli par les élèves... Voici les dates des fêtes de fin d'année programmées dans les écoles communales:

- Lauzelle, le 15/6, de 17 à 22 h
- Centre, le 6/6, dès 18 h

- Limelette (Jassans), le 17/6, de 14 à 16 h
- Mousty (Coquerées), le 26/6, dès 18 h

Pour connaître le détail de ces manifestations, n'hésitez pas à contacter la direction de chaque école.

ENSEIGNEMENT

Réseaux non communaux (pour le réseau communal, voir encart central)

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Athénée royal Paul Delvaux

Av. Bontemps, 2 - 1340 Ottignies
Section primaire du Centre: av. des Combattants, 35
Section primaire de La Croix: chaussée de La Croix, 80b

Tél.: 010/42 04 30

Directeur: Michel Van Dijck

Collège du Biéreau

Rue du Collège, 2 - 1348 Louvain-la-Neuve

Tél.: 010/45 03 06

Directrice: Catherine Vanlaeys

Ecole Martin V

Allée du Recteur, 1 - 1348 Louvain-la-Neuve

Tél.: 010/45 01 02

Directeur: Roland Falin

Ecole Notre-Dame

Av. des Iris, 14 - 1341 Céroux-Mousty

Tél.: 010/61 41 18

Directeur: Jean-Paul Van Peel

Ecole Saint-Pie X

Av. Saint-Pie X, 5 - 1340 Ottignies

Tél.: 010/41 45 98

Directeur: Daniel Lefevre

Ecole des Bruyères

Av. des Arts, 1 - 1348 Louvain-la-Neuve

Tél.: 010/45 16 66

Directrice temporaire: Micheline Possoz

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Athénée royal Paul Delvaux

Av. des Villas, 15 - 1340 Ottignies
Implantation à Lauzelle: rue de Clairvaux - 1348 Louvain-la-Neuve (pédagogie nouvelle)

Tél.: 010/42 04 20

Préfète des études: Nicole Antoine

Collège du Christ-Roi

Rue de Renivaux, 25 - 1340 Ottignies

Tél.: 010/42 04 70

Directeur: Pierre Guerriat

Lycée Martin V

Rue du Collège, 3 - 1348 Louvain-la-Neuve

Tél.: 010/48 96 40

Directeur: Thierry Antoine

UN DÉMARCHEUR PEUT EN CACHER UN AUTRE... MÉFIANCE

Un inconnu s'approche de votre domicile et sonne. Sourire figé, allure distinguée et décidée, il bloque votre porte d'entrée avec son pied. En deux temps trois mouvements, le voilà dans votre salon. Sans vous laisser le temps de respirer, ce professionnel de la vente vous assomme avec une tonne de prospectus et de dépliants, de cadeaux attrayants à l'achat de tel ou tel produit, et vous présente des bons de commande à signer.

Vous avez certainement déjà été sollicité par ce type de démarchage à domicile. Méfiance: le commerçant ambulant n'est pas toujours celui qu'on croit. Il s'agit peut-être d'un vendeur peu sérieux qui désire uniquement vous créer une obligation en vue d'une vente forcée. En effet, soumis au baratin de ce professionnel drillé, de nombreux consommateurs se retrouvent souvent avec une commande pour un produit soit non désiré à priori soit bien plus

onéreux que dans le commerce traditionnel.

En réalité, la vente à domicile pose des problèmes depuis l'invention même du commerce. Toutefois, au sujet de ce type de pratique de porte à porte, le Parlement à légiféré au début des années 90.

Ainsi, dans le but de protéger davantage le consommateur, plusieurs dispositions concrètes ont été prises.

Quelques conseils

Le vendeur ne peut exiger le paiement direct de la marchandise ou du produit; Le commerçant doit obligatoirement vous remettre un bon de commande sur lequel figurent les coordonnées du vendeur, le RC (registre de commerce), le n° de TVA ainsi que le siège social de la société;

Les dispositions sur le délai de réflexion (qui est de sept jours) doivent figurer en

toutes lettres sur le contrat dans un encart distinct du texte.

Votre police vous protège 24 h/24

En conséquence, si un démarcheur sonne à votre porte, faites preuve de vigilance. Si vous doutez de son sérieux, appelez immédiatement nos services de police qui se feront un plaisir de vous aider en intervenant rapidement. Ayez également conscience que certains individus peu scrupuleux peuvent se présenter à votre domicile sous prétexte d'une vente quelconque dans le but d'opérer un repérage..., reconnaissance des lieux qui leur permettra de venir cambrioler votre habitation dans les jours qui suivent. Dès lors, méfiez-vous.

*Véronique Davaux,
service de documentation et
d'analyse de la police.*

Votre police à votre service: permanence 24h/24: 010/42 08 60.

PLAINE DE VACANCES, ÉTÉ 2001

Cette année, la plaine de vacances communale pour les enfants de 3 à 16 ans aura lieu du mercredi 4 juillet au vendredi 24 août.

Les activités se dérouleront tous les jours (sauf les samedis, dimanches et jours fériés), de 8 h 30 à 16 h 30:

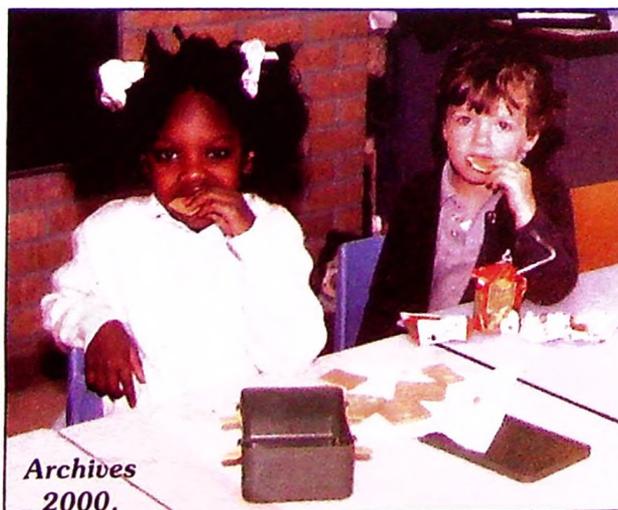
- à l'école communale de Blocry
- à l'école communale des Coquerées
- à l'école communale de Lauzelle

Les adolescents vivront à part des activités adaptées à leur âge.

La participation aux frais est de 80 F/jour pour les enfants de famille nombreuse domiciliés

dans la commune; 100 F pour les autres enfants domiciliés dans l'entité; 180 F pour les enfants non domiciliés à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Les formulaires d'inscription et tous renseignements complémentaires sont disponibles auprès de l'administration communale, service Enseignement, Centre de Loisirs Actifs, avenue des Combattants, 35, à 1340 Ottignies-LLN. Tél.: 010/43 78 11.



Archives
2000.

AUTO-ÉCOLE RATY S.R.L.



**PERMIS
A-B-C-D**

67, avenue des Combattants à Ottignies
Tél.: 010 41 64 43 - 083 21 22 23 - Fax : 083 21 49 61



47 place des Wallons
1348 Louvain-la-Neuve
Tél 010/459 460
Fax 010/459 460

**LES 3 OPÉRATEURS À VOTRE DISPOSITION.
UNE FOULE DE PROMOTIONS POUR
DÉCEMBRE ET JANVIER...**





Colombine

*Pour dame, jeune fille et future maman.
Du 75 AA au 110 F.*

lingerie
Le Chat & Triumph
Corseterie
Lady de Paris - Chantelle - Cacharel -
Passionata - Timide - Triumph -
Anita (future maman)
Balnéaire
Anita - Pastunette



Boulevard Martin, 32 - 1340 Ottignies - Tél. (010) 41 49 30

Gip Avenue des Combattants, 1
1490 Court-Saint-Etienne
Tél. (010) 62 16 62



Auto mobile

**Tout une gamme
de services :**

- Peugeot rapide - tél. (010) 62 16 62
toute réparation de moins d'une heure
réalisée sans rendez-vous
- Car-wash américain - tél. (010) 62 16 79
travail de qualité qui ne détériore pas la
carrosserie, accessible aux véhicules
jusqu'à 2,35 m de hauteur
- Vélos, mobylettes, scooters Peugeot -
tél. (010) 62 16 63
vente et entretien + location de vélos
- Atelier de carrosserie - tél. (010) 62 16 64
peinture à l'eau pour respecter l'écologie
et véhicule de courtoisie pendant les
réparations
- Location de véhicules - tél. (010) 62 16 78
- Atelier de mécanique - tél. (010) 62 16 62
- Magasin de pièces détachées - tél. (010)
62 16 61
- Véhicules d'occasion - tél. (010) 62 16 72
- Vente véhicules neufs et utilitaires - tél.
(010) 62 16 71



**36 professionnels à votre service
dont le patron**

BON ANNIVERSAIRE, LA RÉGIE!

Pour fêter ses cinq ans, la Régie de Quartier de la rue des Tulipes organise une fête ouverte à tous, le samedi 30 juin dans les avenues des Muguets, des Tulipes et des Pavots (lire notre cadrée).

La Régie de Quartier est née d'une collaboration entre le CPAS et la société de logement social "l'Habitation Moderne". Elle est gérée par un comité composé de représentants de la Société régionale wallonne du logement (SRWL), du Forem, de la Société de Logement Service Public, de la Ville, du CPAS, de délégués des habitants et des partenaires sociaux (syndicat et patronat) et de l'équipe d'encadrement de la Régie de Quartier, à savoir, une médiatrice sociale (Isabelle Cools, de Court-Saint-Etienne) et un ouvrier compagnon (Francis Baudoin, de Brye).

Centre de réinsertion socioprofessionnelle, la Régie organise de la préformation pour des stagiaires (une dizaine, en permanence) qui sont prioritairement des personnes du quartier, des demandeurs d'emploi, minimexés, handicapés, sans qualification et en décrochage sociétal. 80% d'entre eux sont des hommes, célibataires et d'origine belge, âgés de 20 à 35 ans. Ils sont invités à effectuer des travaux d'intérêt collectif au service des locataires des logements de l'Habitation Moderne.

Travaux manuels ou de bureau

"Nous leur proposons une préformation dans deux domaines: les travaux manuels et les travaux de bureau", explique Isabelle Cools.



Les stagiaires de la Régie viennent de rénover une salle communautaire à la rue des Pavots.

"Dernièrement, ils ont rénové 32 garages au Buston et une salle communautaire à la rue des Pavots (travaux de maçonnerie, toiture, sanitaires, carrelage, électricité, plafonnage...). Ils ont aussi fabriqué et placé des boîtes aux lettres chez les habitants de la Chapelle aux Sabots, aménagé une plaine de jeux... Ils entretiennent les espaces verts, restaurent des façades... Ceux qui s'initient aux travaux de bureau apprennent le classement, la dactylographie, le traitement de texte, l'accueil téléphonique, la gestion de la bibliothèque de la Régie..."

A cela s'ajoute une formation à la citoyenneté: informations sociales, outils législatifs, aide à la recherche active d'emploi, débats autour de problématiques actuelles (alcoolisme, surendettement...), visites d'entreprises, visites culturelles...

Les stagiaires sont liés à la Régie de Quartier par un contrat de citoyenneté de trois mois qui peut être renouvelé à trois reprises. Pendant la période de préformation, le Forem leur attribue une indemnité horaire brute de 40 F, plus le

remboursement de leurs frais de déplacement.

"A la sortie de la Régie, ils reçoivent une attestation du Forem précisant qu'ils ont suivi une préformation. Sur les quelque 80 stagiaires que nous avons déjà accueillis, nous avons constaté un taux d'insertion de 71 % que ce soit par le biais d'une formation qualifiante ou par le biais d'un emploi. C'est très encourageant!"

PROGRAMME DE LA FÊTE DU 30 JUIN

Dans les avenues des Muguets, des Tulipes et des Pavots:

- 8 h 30 à 17 h: brocante
- 9 h: tournoi de mini-foot
- 14 h 30 à 16 h 30: animations pour les enfants (karaoke, grimage, stands de jeux...)
- 17 h 30: discours et remise des trophées du mini-foot
- 18 h: remise des prix du concours photo proposé aux habitants des logements de l'Habitation Moderne. Inauguration de la salle communautaire de l'Habitation Moderne et du terrain de sports/jeux avenue Pierre Warnant et rue des Pervenches.
- 19 h 30: souper (pour les anciens, les habitants du quartier, les officiels et les partenaires)
- 20 h 30: soirée méditerranéenne, groupes musicaux espagnols et maghrébins, soirée dansante.

Renseignements: 010/61 54 56.

DON DE VIE

Sang, plasma, plaquettes... Venez donner la vie près de chez vous, au centre de plasmaphérèse de Louvain-la-Neuve.

Vous avez entre 18 et 65 ans, vous êtes en bonne santé, votre emploi du temps vous laisse un peu de liberté. Alors, pourquoi ne pas donner?

Saviez-vous que 1400 poches de sang sont nécessaires chaque semaine dans les hôpitaux? Chaque jour, le sang et ses composants sont utilisés pour soigner des blessés et sauver des vies humaines. Les dérivés sanguins (plasma et plaquettes) sont vitaux pour les

hémophiles, les cancéreux, les leucémiques ou encore les grands brûlés.

Le don de sang est un acte responsable; le don de sang, plasma ou plaquettes s'opère en toute sécurité. L'entretien avec le médecin, le matériel stérile à usage unique et les contrôles effectués sur chaque don garantissent la santé du donneur et du receveur.

La Croix-Rouge a besoin de vous!

Centre de Transfusion, place de l'Université, 25, à Louvain-la-Neuve. 010 / 45 14 71. Lu, ma, me: de 12 à 20 h; je, ve: de 9 à 18 h.

SOS AÎNÉS

Nous avons fait le tour des résidences pour aînés afin de les rencontrer et recueillir leurs desiderata. Nombreux sont ceux qui voudraient participer aux excursions organisées par la cellule communale des aînés... Mais des difficultés de mobilité ou des problèmes de santé peuvent constituer une entrave à leur participation.

Pour cette raison, nous faisons appel à vous! accepteriez-vous d'accompagner bénévolement les aînés dans l'un ou l'autre de nos

projets: le musée Folon à La Hulpe, les jardins d'Hex, la ville de Namur...?

Notre agenda est en cours d'élaboration. Si vous faites état d'une candidature, nous ne manquerons pas de vous donner des dates précises. D'avance un grand merci pour votre collaboration.

José Maréchal, chef du service Affaires Sociales (bd Martin, 7, à Ottignies) et Claude-Marie Vandergucht, échevine.

DÉCLARATION D'IMPÔTS

Des délégués de l'Office des Contributions tiendront une permanence au service des Affaires Sociales (7, bd Martin, à Ottignies) le mardi 19 juin, de 9 à 12 h et de 13 à 15 h 30.

Ils aideront les personnes qui le souhaitent à remplir leur déclaration d'impôts, gratuitement.

APPEL AUX VOLONTAIRES

Vous avez du temps libre? Vous souhaitez vous rendre utile? L'association pour le volontariat vous oriente vers les associations qui cherchent des bénévoles en Brabant wallon, en fonction de vos souhaits et de vos compétences.

Permanence à la Maison de la Citoyenneté (15, rue des Deux Ponts, à Ottignies), les jeudis de 9 à 16 h. 010/42 06 43.

A la Croix-Rouge

Par ailleurs, la section locale de la Croix-Rouge recherche des bénévoles pour visiter les personnes âgées dans les homes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (Le Colvert, Malvina, Le Chenoy et Lauzelle)

Renseignements: 010/41 57 69.

ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Les places d'accueil pour les tout jeunes enfants sont trop peu nombreuses, dans notre commune comme ailleurs. Les subventions pour des structures d'accueil traditionnelles (crèches, mamans gardiennes) sont bloquées.

Vous êtes concerné(e) par ce problème? Vous avez envie de faire bouger les choses, d'inventer de nouvelles formes de solidarités entre mamans, papas, grands-parents? Un groupe de travail se met en place, avec Angela Massaro (010 / 45 14 34) et Véronique Lépine-Herman (010/45 33 78).



Funérailles Debroux

Maison fondée en 1943

Incineration
Ensevelissement jour et nuit
Funérarium
Plaques funéraires et fleurs en soie

**Des
professionnels
à votre service**



Avenue des Combattants, 68
1340 Ottignies - L.L.N.
Tél. (010) 41 42 91 - Fax (010) 41 19 11

c'est *la vie* la vie

Epicerie naturelle et biologique

Du mardi au samedi de 10 à 18 h., Thérèse et Anne vous accueillent, vous proposent un grand choix de produits en vrac et vous informent sur l'alimentation naturelle.

Fruits et légumes, produits laitiers, viandes, céréales, pains, vins, boissons, épicerie, spécialités végétariennes.

Place des Wallons, 51-53 - 1348 Louvain-la-Neuve
Tél. + fax : 010 45 17 01



ELANTRA à pd 579.990 BEF

- 1.6 - 107 cv ou 2.0 - 141 cv essence ou 2.0 CDRi - 112 cv (Common Rail Diesel injection)
- 4 ou 5 portes
- double airbag
- vitres à commande électrique
- verrouillage centralisé
- ABS
- système antivol à immobilizer
- ordinateur de bord



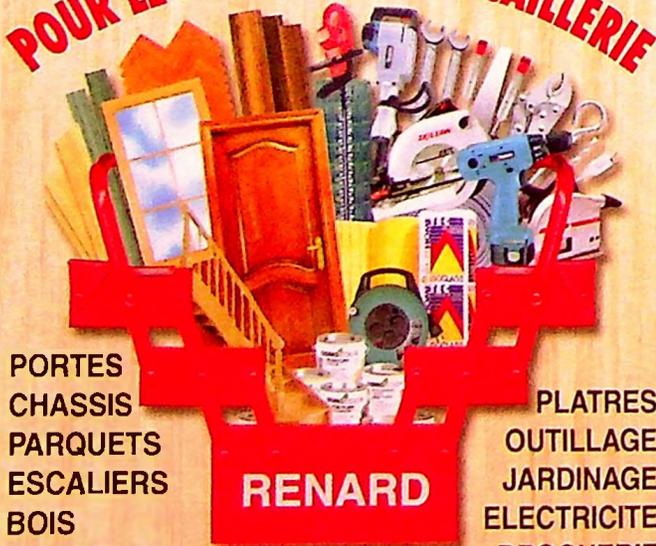
Une voiture comme les autres. Unique.
www.hyundai-motors.be

Ets **HALLUENT** sprl - Route Nationale 4 - 112 B - 1348 Louvain-la-Neuve



RENARD

POUR LE BOIS ET LA QUINCAILLERIE



PORTES
CHASSIS
PARQUETS
ESCALIERS
BOIS
PANNEAUX
ISOLATION

PLATRES
OUTILLAGE
JARDINAGE
ELECTRICITE
DROGUERIE
QUINCAILLERIE

RENARD

Av. des Métallurgistes, 5 - 1490 Court-St-Etienne

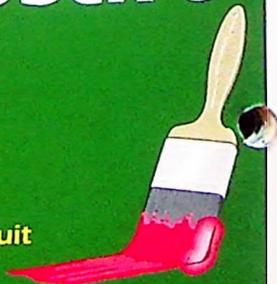
Tél: 010/616 104 - Fax: 010/616 114

Ouvert de 7 à 18 h. Le samedi de 9 à 18 h. 14.000 m² de stock. Service de livraison

Ets Massart



Décoration
Tentures
Voilages
Peintures
Droguerie
Pyjamas
Chemises de nuit
Peignoirs



Bd Martin, 3 à Ottignies - 010/41 51 38
Entreprise de peinture

Henri Metzmaeker



**A l'achat d'une monture et de deux verres,
garantie totale d'un AN contre la casse.**

Galerie du Douaire - 1340 Ottignies - Tél./fax: 010/41 39 96
Ouvert du lundi au samedi de 9 à 18h30

ECHEVINAT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Un bon enseignement fondamental, le gage d'un bon départ dans la vie !

- Assurer une formation solide, des savoirs rigoureux, un soutien permanent;
 - Préparer l'enfant à devenir un citoyen qui assume efficacement ses responsabilités professionnelles et sociales;
 - Permettre à chacun d'être et de devenir, de se réaliser par le développement maximum de ses potentialités;
- constituent autant de missions que doit accomplir cette école publique qu'est l'école communale.

Pour atteindre son objectif, l'école doit être démocratique dans sa conception et dans sa pratique, attentive aux droits et aux devoirs de chacun et conçue pour favoriser le libre développement dans un contexte de valorisation personnelle, de tolérance et de solidarité.

Pendant cette année scolaire et conformément aux derniers décrets de la Communauté française, le Conseil communal a adopté un projet éducatif et un projet pédagogique élaborés par le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces auquel nous participons activement. Avec l'appui du pouvoir organisateur, neuf "projets d'établissement" proposés par les équipes éducatives ont été approuvés par les Conseils de Participation de chaque école. Ces documents qui constituent en quelque sorte un "contrat" passé entre l'école et les parents seront remis en début d'année scolaire à chaque famille qui inscrira son enfant dans une de nos écoles.

Notre académie a également entamé depuis plusieurs années une réflexion qui a débouché sur une

réorganisation des cours dont le souci est d'apporter un maximum de compétences et de satisfactions aux élèves qui la fréquentent.

L'administration communale met, bien sûr, les moyens matériels nécessaires pour que l'enseignement puisse se faire dans de bonnes conditions, mais la qualité de nos écoles est surtout due à la motivation et au dynamisme des équipes éducatives et à la bonne coordination qui existe entre les différents partenaires de l'école.

Dans les trois pages qui suivent, nos écoles et notre académie sont présentées de manière succincte. N'hésitez pas à contacter le chef d'établissement ou le service Enseignement de la Ville si vous désirez plus de renseignements.

Il me reste à souhaiter à toutes les mamans et à tous les papas, une excellente rentrée scolaire pour nos jeunes concitoyens.



Jacques Benthuy,
Premier Echevin,
Président de l'Académie.

Rentrée scolaire le lundi 3 septembre 2001

L'Administration communale d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a l'honneur de vous informer que la reprise des cours dans les écoles communales se fera le lundi 3 septembre 2001. Vous trouverez ci-après les indications propres à chaque groupe scolaire.

Service des bus scolaires

Transport des enfants par les bus scolaires du MET. Les prix des abonnements s'alignent sur ceux des Vicinaux suivant le nombre de kilomètres; les transports sont gratuits pour les enfants en-dessous de 6 ans. L'obtention des abonnements et des conditions particulières éventuelles se font auprès des directions d'école.

Dans notre enseignement communal :

- gratuité des fournitures scolaires;
- assurance accidents;
- centre P.M.S./I.M.S. : projet pilote;
- activités culturelles diverses;
- cours de natation confiés à des maîtres de nage;
- cours d'éducation physique et de langues donnés par des maîtres spécialisés;
- cours de morale non confessionnelle, religions catholique, protestante, israélite, islamique, orthodoxe;
- initiation à l'informatique

Ecole maternelle du Centre

avenue des Combattants, 35 à Ottignies

Directrice : Madame S. DELREUX-HAYEBIN

Tél. école : 010 41.05.63

Tél. privé : 010/40.24.70

Rentrée à 8h40



Cette école comprend trois classes de structure verticale. Une section primaire de l'Athénée y est attenante. ateliers 5/8 hebdomadaires.

- Une villa aménagée en maison d'enfants accueille les plus jeunes dès 2 ans et 6 mois
- Grand jardin arboré.
- Pédagogie active préparant les enfants à l'école primaire dans un climat épanouissant;
- Séances de psychomotricité relationnelle hebdomadaire;
- Chaque année, exposition d'arts plastiques réalisée par les enfants et présentée à la bibliothèque du Douaire, pendant les vacances d'été
- Possibilité de consommer du lait le matin et un repas chaud ou du potage à midi
- Garderie le matin dès 7h00, le soir jusqu'à 18h00, le mercredi après-midi.

Renseignements et inscriptions à l'école ou par téléphone jusqu'au 29 juin, le lundi 31 août et le jour de la rentrée.

Ecole maternelle de Cérroux "Ma petite école"

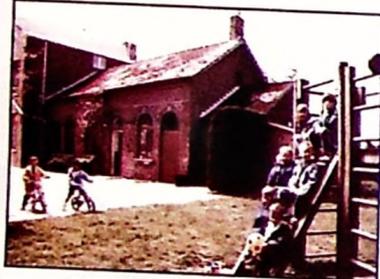
place Communale, 3

Directrice : Madame JAMART

Tél. école : 010/61.22.78

Tél. privé : 010/61.58.00

Rentrée à 8h45



- école maternelle familiale dans un cadre campagnard (locaux spacieux, grand jardin, aires de jeux);
- enseignement vertical basé sur la pédagogie du projet, ses ateliers et ses contrats qui privilégient le développement et l'épanouissement individuel de l'enfant;
- relations 5-8 ans;
- séances de psychomotricité hebdomadaires; jeunesses musicales, ateliers informatiques;
- repas chauds et distribution de potage à midi;
- festivités annuelles particulières :
- souper d'accueil afin d'intégrer les parents "Nouveaux-venus" à l'école
- fête des grands-parents
- fête de Noël : mini-spectacle en chansons, en tête-à-tête avec le Père Noël
- week-end de "fin de cycle" pour les 3èmes maternelles
- nuit sous tente avec les parents.
- garderie le matin à partir de 7h45, le soir jusqu'à 18h00;

Renseignements et inscriptions par téléphone jusqu'au 29 juin et le jour de la rentrée.

Ecole fondamentale de Limauges

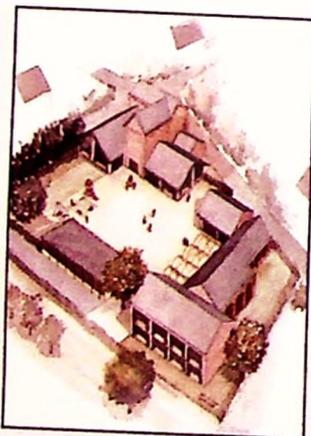
rue des Ecoles, 1

Directrice : Madame JAMART

Tél. école : 010/61.22.76

Tél. privé : 010/61.58.00

Rentrée à 8h40



Ce groupe scolaire comprend :

- 1) Une section maternelle composée de deux ou trois classes accueillant les enfants dès l'âge de 2 ans et 6 mois;
- 2) Une section primaire composée de six classes conduisant à l'obtention du certificat d'études de base. Continuité des apprentissages à travers l'ensemble de la scolarité dans un climat relationnel chaleureux.
- 3) Une extension de l'académie

Les enfants évoluent à leur rythme sur un cycle de deux ans avec leur enseignant. Assouplissement du titulaire pour les 10-12 ans.

Les enfants vivent dans un environnement sécurisant et verdoyant où l'opinion et la philosophie de chacun sont respectées. Base solide = Bon départ.

Notre publicité : les anciens élèves, les parents.

- sensibilisation au néerlandais dès la maternelle;
- psychomotricité relationnelle pour les enfants de la section maternelle;
- cours d'éducation physique donné par un maître spécialisé au Centre Sportif des Coquerées;
- jeunesses musicales en 3ème maternelle
- démarches actives favorisant le passage vers les humanités.
- ateliers informatiques
- sorties et visites d'une journée pour les 5-8 ans
- classes de mer pour les 8-10 ans
- classes vertes pour les 10-12 ans
- extension de l'académie de musique
- repas chauds et/ou potage à midi
- garderie et étude surveillée, le matin à partir de 7h10, le soir jusqu'à 18h00, y compris le mercredi et les jours de conférences pédagogiques

Renseignements et inscriptions par téléphone jusqu'au 29 juin; les 27, 28 et 29 août inclus, de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00, et le jour de la rentrée.

Ecole maternelle de La Croix

chaussée de La Croix, 80 A à Ottignies

Directrice : Madame FLAMANT

Tél. école : 010/41.35.85

Tél. privé : 010/41.79.69

Rentrée à 8h40



Cette école comprend quatre classes maternelles dont trois organisées en structure verticale (âges différents favorisant l'entraide, le tutorat et la responsabilité) et une classe d'accueil pour les enfants dès l'âge de 2 ans et 6 mois. Une section primaire de l'athénée y est attenante. L'école développe une pédagogie fonctionnelle, participative et différenciée donnant du sens aux apprentissages en partant du vécu de l'enfant, dans le respect de ses rythmes propres et respectueuse de l'enfant dans sa différence.

- climat relationnel familial;
- ateliers inter-classes;
- séances de psychomotricité;
- ateliers informatiques;
- repas chauds et potage le midi;
- le mercredi après-midi, possibilité d'accueil par des animateurs à l'école de Blocry;
- plaine de jeux aménagée;
- "espace moteur" couvert;
- garderie le matin à partir de 7h00, le soir jusqu'à 18h00.

Renseignements et inscriptions par téléphone à l'école jusqu'au 29 juin; à l'école les 29 et 30 août, de 10h00 à 13h00, et le jour de la rentrée.

De la campagne à la ville

À DÉTACHER
ET À
CONSERVER

7. La Scavée du Point du Jour

Un superbe chêne, qui mériterait le classement, veille sur la petite maison blanche depuis laquelle on pénètre dans l'ancienne scavée (fortement dégradée au cours de ces dernières années, suite notamment aux multiples travaux d'urbanisation). La Ville et l'UCL ont eu à cœur de conserver le charme de ce joli petit sentier. Récemment, de nouvelles plantations (chênes, charmes, aubépines, sureau) y ont été réalisées. Après environ 300 mètres, on se dirige sur la gauche vers la rue du Rondia, en passant sous un immeuble.



8. Le Jardin des Rondes Bosses

On quitte la rue du Rondia par un second passage couvert. On peut ensuite traverser le jardin des Rondes Bosses vers le chemin du

Fil à Plomb. Ce paradis des enfants du quartier est bordé d'une sorte particulière de prunus, le PRUNUS SUBHIRTILLA " AUTUMNALIS ROSEA " qui fleurit en automne et au printemps.

On traverse ensuite le petit bois de la Palette. Cet espace vert, d'environ 60 ares, sépare le vieux quartier des Bruyères - plus étudiantin - du nouveau quartier. Il permet de rejoindre le lac. On retrouve le sentier de la Rêverie du promeneur solitaire. On passe à côté de l'Aula Magna, énorme chantier en cours d'achèvement, pour se diriger ensuite vers le quartier de l'Hocaille. On longe l'église et les maisons suspendues à la vallée.

9. Point de vue sur le quartier des Bruyères

On passe sous le boulevard Oleffe par le 2^e passage pour déboucher face au petit sentier qui descend du quartier de l'Hocaille. De là, on peut jeter un dernier regard vers le nouveau quartier des Bruyères. On y note la présence d'une sculpture réalisée dans une racine de camphrier retrouvée en mer de Chine (oeuvre de SOFU TESTHIGAHARA).

10. Une zone humide le long de la rue de la Malaise

On passe sous le pont de la RN 238 pour se diriger vers la rue de la Malaise. Avant d'entrer dans le bois, on découvre, sur la



Le lac et le quartier des Bruyères depuis la ferme équestre.



gauche, une prairie à laïches. Celle-ci est partiellement envahie par la consoude, le cerfeuil sauvage, le liseron...

11. Les fonds humides de la Malaise

Restez sur le sentier principal qui court le long de la Malaise jusqu'à l'étang du Bois des Rêves (attention : les piétons ne peuvent emprunter le chemin voisin réservé à la pratique équestre). Principalement composé d'aulnes accompagnés du frêne, du noisetier et du sorbier, ce fond humide, maintenu très naturel, vous offrira un peu de fraîcheur. Le chevreuil est régulièrement observé dans les environs, notamment en hiver, vu la proximité d'une eau courante qui ne gèle pas.

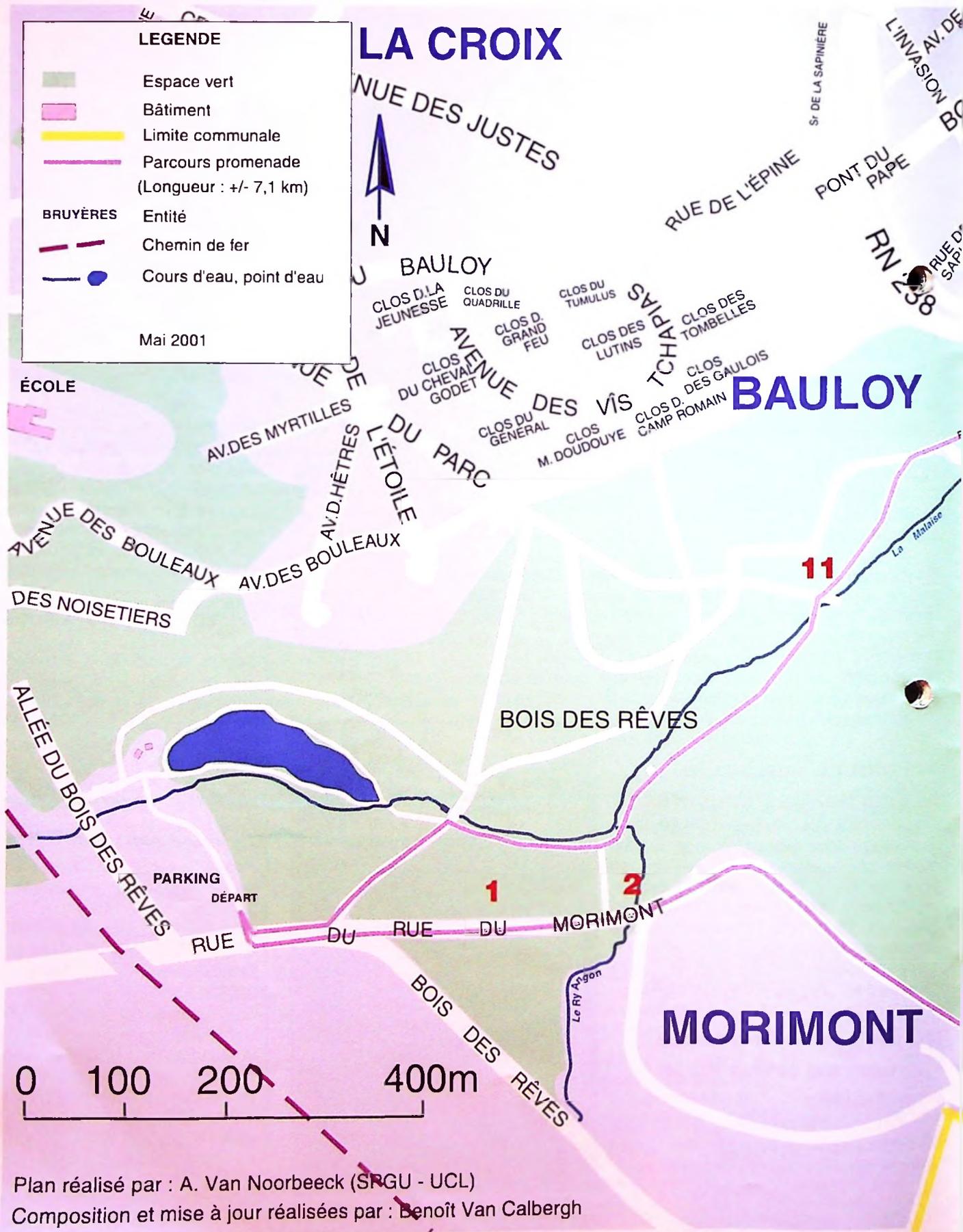
LE JARDIN BOTANIQUE

Depuis le bois de la Palette, vous pouvez vous diriger vers le jardin botanique. Situé à l'arrière de la Ferme du Biéreau, dont les travaux de restauration ont débuté en 1998, cet espace a servi de pépinière au moment de la création de Louvain-la-Neuve. Longtemps laissé à l'abandon, il a fait l'objet d'une véritable cure de jouvence l'an dernier pour le transformer en salle de concert en plein air. Des essences particulières y ont été mises en valeur, comme un cèdre du Liban offert à l'UCL par l'ambassadeur du Liban, et un METASEQUOIA.

Asseyez-vous sur les pierres agencées en arc de cercle qui ornent la pelouse, pour observer l'imposant peuplier vraisemblablement planté en bordure de la mare au milieu du 18^e siècle. La ferme et les 110 ha de terres et de bois ont été la propriété de l'abbaye de Florival jusqu'en 1798.

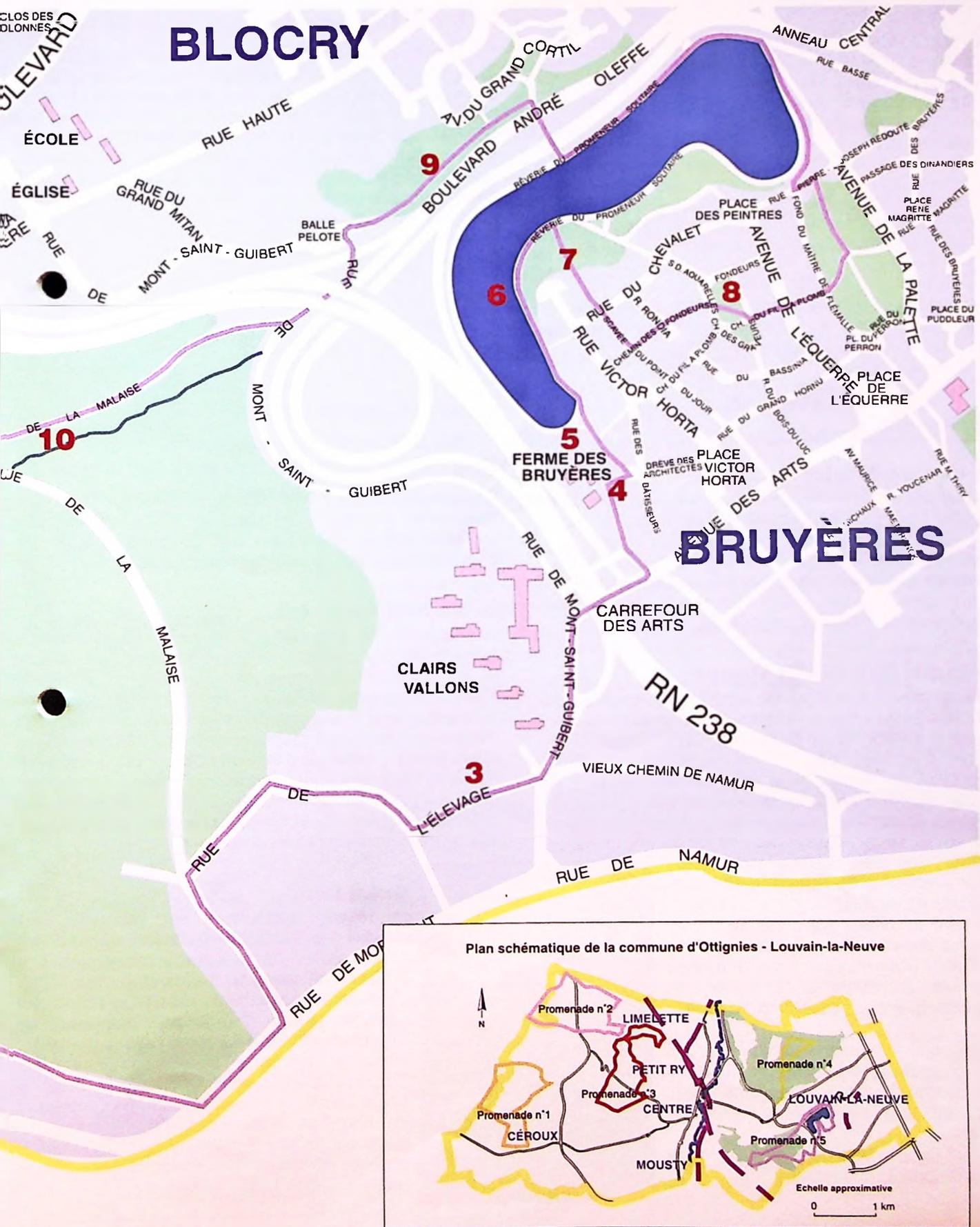
À DÉTACHER
ET À
CONSERVER

Promenade n°5: de la



La campagne à la ville

À DÉTACHER
ET À
CONSERVER



**À DÉTACHER
ET À
CONSERVER**

Promenade n°5: de l

Situé à la fois à la campagne (Mousty) et à la Ville (Louvain-la-Neuve), ce circuit offre une grande variété de paysages. Le départ et l'arrivée, en zone boisée, contrastent assez fort avec le caractère urbain de Louvain-la-Neuve. Si cette ville se caractérise par une importante concentration de l'habitat, elle se distingue néanmoins par l'omniprésence d'espaces verts publics. Ceux-ci, valorisés par les jardins privés, ont des fonctions très différentes. Tantôt ils s'ouvrent à tous. Ailleurs ils sont plus intimistes et servent d'aires de repos ou de jeu.

Ce circuit, comme les quatre précédents, permet de vous présenter les avantages naturels de notre patrimoine. Nous espérons que vous les apprécierez.

Jean-Luc Roland, bourgmestre.

1. La rue de Morimont

Le point de départ de cette promenade longe le Bois des Rêves, qu'il n'est plus nécessaire de présenter. La belle haie qui borde le bois est plantée d'essences variées. La floraison échelonnée de l'amélanchier, du merisier et de l'aubépine offre un plaisir visuel d'avril à juin. Sur la gauche, on note la présence de quatre très beaux chênes, qui mériteraient certainement un classement.

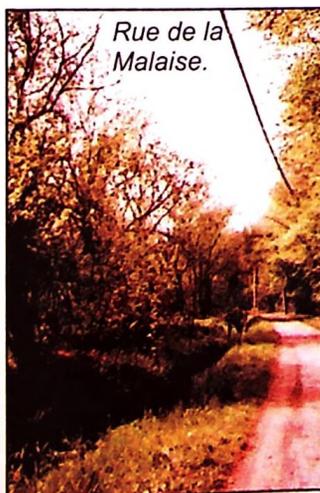
2. Le lagunage du Ry Angon

A l'entrée du bois, un petit pont surplombe le ruisseau "Ry Angon". Sur la gauche, on observe quatre bassins qui constituaient la station de lagunage. Créés il y a une quinzaine d'années par la Province, ils s'étaient complètement envasés. Un projet vise actuellement à rendre une seconde vie à ces aménagements à vocation éducative et épuratoire. Un nouveau cheminement a été réalisé. Un premier bassin servira à la décantation. Les autres - dans lesquels des plantations spécifiques seront réalisées - fonctionneront par paires.

Devenu rare en région wallonne, le martin-pêcheur fut observé dans le bois il y a une quinzaine d'années. Les travaux actuellement en cours à la station de lagunage devraient favoriser sa nidification.

Plus loin, sur la gauche toujours, vous pouvez voir le Brou (du wallon "broetia", qui signifie bourbier). Situé dans une zone humide, ce site mérite une attention particulière.

En montant dans le bois de hêtres, on longe quelques propriétés imposantes.



3. De la rue de l'Elevage vers la rue de Mont-St-Guibert

Au sommet du chemin de Morimont, vous devez bien suivre les indications du plan pour vous retrouver dans la rue de l'Elevage, en direction du Home des Clairs Vallons. Les quelque 100 mètres qui vous séparent de la Ferme équestre sont "les moins piétonniers" du circuit (attention aux voitures!). Les talus sont colonisés par le genêt: une aubaine pour le lapin, l'accenteur mouchet, la fauvette à tête noire... Depuis les Clairs Vallons, vous pouvez observer les nouvelles voiries du futur quartier "Bruyères VIII". Sur votre gauche se trouve le quartier "Bruyères VII", construit autour du lac.



4. Les alentours de la Ferme équestre des Bruyères

En contrebas des anciens bâtiments de ferme, un verger d'anciennes variétés a été replanté par l'université. Les arbres résistent difficilement aux coups de dents des chevaux et des ânes, malgré les protections.

5. En amont du lac

Une zone de 60 ares a été protégée de toute intrusion humaine par une clôture. Pour favoriser autant que possible la vie sauvage, trois types d'aménagements y ont été réalisés: replantation de saules et d'aulnes, réalisation d'une fauche tardive et création de mares. La première mare sert de bassin d'orage pour les eaux de la RN 238. Les quatre autres bassins replantés d'iris jaunes, de joncs... - servent à l'épuration des eaux issues du bassin d'orage. On y observe quelques plants de genêts. Cet arbuste de la famille des légumineuses, comme le haricot ou le petit pois, présente des gousses noires qui éclatent au soleil.

6. Le lac

Le réseau d'égouttage est séparatif. Ceci signifie que les eaux usées sont acheminées vers la station d'épuration de Wavre alors que les eaux de pluies sont envoyées vers le lac. Créé artificiellement, ce dernier constitue un véritable bassin d'orage pour les eaux de ruissellement des différentes vallées (Lauzelle, Hocaille, Bruyères) qui sont relâchées progressivement vers la Malaise. Son profil en pente douce, la présence d'une île centrale et de bordures recouvertes de végétaux, lui confèrent un refuge idéal pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Depuis plusieurs années, le grèbe huppé y niche.

Ecole fondamentale de Limelette "Implantation de Jassans"

avenue de Jassans, 67

Directrice : Madame PRIGNON

Tél. école : 010/41.05.62

Rentrée à 8h45



Cette école comprend une section maternelle accessible aux enfants ayant atteint l'âge de 2 ans et 6 mois et une section primaire comptant les six années réparties en deux groupes classes.

- pédagogie interactive, structure verticale, activités interclasses;
- enseignement individualisé, méthode visant à l'autonomie.
- excursions, théâtre,
- maternelles: psychomotricité en salle dès la 1ère année
- primaires: cours d'éducation physique et natation dès la 1ère primaire, cours de néerlandais à partir de la 5e année;
- repas chauds et potage à midi;
- garderie dès 7h30, le soir jusqu'à 18h00 et les jours de conférences pédagogiques dans une école de réseau.

Inscriptions à l'école jusqu'au 30 juin ou sur rendez-vous au 010/41.11.55

Renseignements pour les primaires chez la titulaire Madame ADAM au 010/68.03.56

Ecole maternelle de Limelette "Implantation des Sorbiers" (Buston)

avenue des Sorbiers

Directrice : Madame PRIGNON

Tél. école : 010/41.11.55

Rentrée à 8h45



Cette école comprend une ou deux classes maternelles accessibles aux enfants ayant atteint l'âge de 2 ans et 6 mois.

- climat familial très sécurisant pour une première expérience scolaire
- pédagogie de la réussite, autonomie de l'enfant, respect des rythmes de chacun, structure verticale, activités interclasses, exploitation d'une mare éducative;
- psychomotricité en salle dès la 1ère maternelle;
- excursions, théâtre, atelier cuisine le mercredi.
- repas chauds et potage à midi;
- garderie dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h00 et les jours de conférences pédagogiques dans une école du réseau;

Renseignements et inscriptions à l'école ou par téléphone et le jour de la rentrée.

Ecole fondamentale des Coquerées

rué des Coquerées, 4 à Mousty

Directeur : Monsieur MATHIEU

Tél. école : 010/62.04.50

Rentrée à 8h35



Ce groupe scolaire comprend

- cinq classes maternelles dont une classe d'accueil acceptant les enfants à partir de 2 ans et 6 mois.
- onze classes primaires respectant le travail par cycles et conduisant à l'obtention du certificat d'études de base.
- une extension de l'académie de musique : cours en fin d'après-midi et en soirée;

L'école s'est engagée dans la rénovation de l'enseignement afin de mettre en œuvre une "école de la réussite" qui donne du sens au travail scolaire.

- pédagogie active, participative et différenciée, qui développe un modèle d'action démocratique et un climat relationnel chaleureux.
- méthode de lecture fonctionnelle en 1ère année;
- sensibilisation au néerlandais à partir de la 1ère primaire;
- classes de dépaysement: 1 séjour au 1er cycle 2 séjours au 2ème cycle classes de neige au 3ème cycle;
- natation à partir de la 3ème maternelle;
- psychomotricité en salle pour les élèves de l'école maternelle;
- cours de gymnastique donné par un maître spécialisé au Centre Sportif des Coquerées;
- extension de l'académie de musique : cours en fin d'après-midi et en soirée;
- ateliers des Jeunesses musicales en 3ème maternelle, musicaux dans les autres années
- cours de musique par l'Académie (primaire);
- repas chauds et/ou potage à midi;
- soutien de l'Association de Parents;
- mare, jardin, poulailler éducatifs.
- garderie et étude surveillée, le matin à partir de 7h15, le soir jusqu'à 18h00, y compris le mercredi et les jours de conférences pédagogiques.

Renseignements et inscriptions sur rendez-vous.

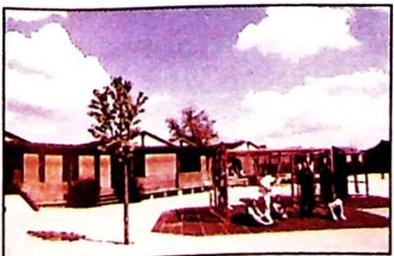
Ecole fondamentale de Lauzelle

rué du Val Saint-Lambert, 2

Directeur : Monsieur DESMARETS

Tél. : 010/47.55.41

Rentrée à 8h40



Ce groupe scolaire comprend :

- quatre classes maternelles mélangeant les enfants d'âge différent et les acceptant à partir de 2 ans et 6 mois (uniquement s'ils ont 3 ans avant le 31 décembre);
- sept classes primaires travaillant en cycles de deux ans;
- les enfants de 1ère et 2ème primaires sont répartis en trois groupes pour faciliter les débuts de la scolarité primaire;
- pédagogie active, participative et différenciée, respectant les principes de droit à l'erreur, à l'expérimentation et de droit à la différence, de 2 ans et 6 mois à 12 ans;
- psychomotricité en salle pour les enfants de la section maternelle;
- natation à partir de la 3ème maternelle ;
- mare et poulailler éducatifs.
- garderie à partir de 8h00 le matin, le soir jusqu'à 18h00, y compris le mercredi et les jours de conférences pédagogiques.

Renseignements et inscriptions tous les jours par téléphone.

Ecole fondamentale de Blocry

rue de l'Invasion, 119 A

Directrice : Madame BONNET

Tél. : 010/48.34.30

Fax : 010/45.32.07

Rentrée à 8h50



Cette école comprend :

- une section maternelle composée de huit classes dont quatre accueillent les enfants de 2 ans et 6 mois;
- une section primaire composée de quinze classes conduisant à l'obtention du certificat d'études de base;
- une extension de l'académie de musique pour les enfants à partir de 7 ans (cours dès 16h et le mercredi après-midi)
- un atelier d'expression manuelle le mercredi après-midi, encadré par le Centre d'Expression et de Créativité Le "CLA".

En section primaire :

- au premier degré : chaque enseignant suit ses élèves pendant deux années scolaires;
- cours d'éducation physique donné par un professeur spécialisé, en salle équipée située dans l'école;
- cours de natation aux Piscines de Blocry;
- ateliers de sport, peinture, expression manuelle, cuisine;

- cours de néerlandais et/ou anglais en 5ème et 6ème années;
- classes de dépassement;

En section maternelle :

- psychomotricité dans un espace agréable;
- dans les classes, travail en "atelier"
- cour de récréation avec jeux divers.

Le potage et les repas chauds distribués à midi sont préparés à l'école.

Garderie le matin à partir de 7h00 et le soir jusqu'à 18h30, y compris le mercredi et les jours de conférences pédagogiques.

Etude surveillée gratuite de 16h00 à 17h00, sauf le vendredi.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 29 juin, les 2 et 3 juillet sur rendez-vous et le 27 août, de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 18h30.

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ACADÉMIE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE, DE DANSE ET DES ARTS DE LA PAROLE DE COURT-SAINT-ETIENNE ET OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

Directeur :

Dominique BODSON

Secrétariat central :

rue des Ecoles, 32

Téléphone : 61.42.36

Court-Saint-Etienne

Fax : 61.57.63

e-mail : acad.cse@ping.be

Implantations :

Ottignies, Court-Saint-Etienne, Blocry, Louvain-la-Neuve, Profondsart

Objectif :

Offrir une formation artistique permettant l'accès à l'enseignement artistique supérieur.

Proposer aux amateurs de tous âges, sans formation particulière, une formation artistique et culturelle de qualité, une initiation à la pratique d'un instrument ou du chant, aux disciplines parlées et à la danse classique ou contemporaine.

L'Académie de musique, danse et arts de la parole est organisée conjointement par la commune de Court-Saint-Etienne et la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Elle propose des cours dans des disciplines très variées, donnés par des professeurs de haut niveau.

L'académie, qui ne compte pas moins de 1.400 élèves, s'est également impliquée depuis plusieurs années dans un certain nombre de projets pédagogiques originaux.

- Cours collectifs : rythmique, formation musicale (adultes et enfants), analyse et écriture, diction-élocution, danse classique, danse contemporaine, chant d'ensemble, ensemble instrumental, histoire de la musique, improvisation, synthétiseur et informatique musicale.
- Cours individuels ou semi-collectifs : chant, déclamation,

musique de chambre, art dramatique, instruments : piano, orgue, harpe, guitare, violon, alto, violoncelle, flûte traversière, clarinette, saxophone, hautbois, trompette, bugle, cor, trombone, tuba, instruments à percussion.

- Section danse-transition (cours intensifs)

NB : Il est impossible d'énumérer toutes les possibilités qu'offre l'académie. N'hésitez donc pas à vous renseigner au secrétariat central.

Fonctionnement :

L'âge minimum requis est de 6 ans, sans limite d'âge pour les adultes. En général, la formation implique au moins deux périodes de 50 minutes par semaine.

Les cours sont gratuits jusqu'à 12 ans, puis environ 2.100 et 5.250 F par an quel que soit le nombre de cours suivis. NB : il existe des cas particuliers d'exemption pour raison sociale.

L'ASBL ART-Sonances qui encadre et soutient efficacement les activités culturelles de l'académie recevra volontiers votre cotisation (+ 350 F).

Humanités artistiques enseignement secondaire

L'académie organise des humanités artistiques (danse, théâtre et projet transdisciplinaire "musique-danse-théâtre") en partenariat avec trois écoles de l'enseignement secondaire de la région. Renseignements et inscriptions : s'adresser à la direction.

Rentrée le 3 septembre 2001

Inscriptions pour l'année scolaire 2001-2002 : du lundi 27 août au vendredi 7 septembre de 13h00 à 18h00 (samedi 1er septembre de 10h00 à 12h00) au secrétariat de l'académie, rue des Ecoles, 32, à Court-Saint-Etienne.

Renseignements : 010/61.42.36

DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE

Plan communal de développement de la nature (PCDN) : pour préserver et améliorer la nature et les paysages d'Ottignies-Louvain-La-Neuve.

Initié par la commune, ce projet ambitieux de développement de la nature s'est déjà concrétisé par plusieurs actions: fête de la pomme, taille des saules têtards, promenades "nature", distribution de lierre...

Pour étendre les actions, nous avons besoin de la participation active d'un grand nombre d'habitants prêts à investir quelques heures, à donner des conseils et des idées pour améliorer notre cadre de vie.

Plusieurs projets ont été retenus cette année, qui devraient se réaliser dans les prochains mois: fiches d'information pour les habitants, circuit de promenade au bois de Lauzelle, fête de la pomme (elle aura lieu le dimanche 14 octobre à Céroux-Mousty, sur le thème "L'arbre, élément du maillage"), entretien et replantation d'arbres et de haies, gestion et conservation des zones humides, surveillance et conseils pour préserver la qualité des eaux.

D'autres projets sont à l'étude: réalisation pilote d'un jardin naturel, journée "nature et ferme", fauche tardive, aménagement du bois du Buston, aménagement et entretien des cours d'eau...

Chaque projet est étudié et mené à sa concrétisation par un petit groupe de

bénévoles conduit par un animateur. Les réunions se déroulent généralement en soirée, dans une ambiance détendue.

Par ailleurs, les acteurs du PCDN se réunissent quatre fois par an avec des représentants de la commune pour s'informer de l'état d'avancement des projets et définir le programme et les priorités d'action. Dans cet esprit de concertation, chacun a pu faire part de ses remarques sur les aspects "nature" du nouveau projet de parc public au centre d'Ottignies.

Si la nature et les paysages vous tiennent à coeur, venez nous rejoindre pour partager notre enthousiasme.

Renseignements: Dorothee Hébrant, 010/42 05 66.

SÉANCE D'INFORMATION SUR LE RADON

Gaz radioactif provenant du sol, le radon a été mis en évidence en Brabant wallon, notamment sur notre territoire communal.

En 1999, grâce à l'aide financière de la Province, une étude a été menée par l'Institut Supérieur Industriel de Bruxelles (ISIB) dans les zones suspectes où affleurent des roches sédimentaires anciennes. Des détecteurs de radon ont été placés gratuitement chez les personnes qui avaient répondu favorablement à l'invitation de cet institut.

L'étude a mis en évidence certains cas où les concentrations dépassent les 400 becquerels/m³ (la norme européenne autorisée dans les bâtiments existants). Une cartographie du Brabant wallon a été réalisée... que l'on retrouve dans un document diffusé en avril dernier par la Province chez tous les habitants concernés.

Faut-il s'inquiéter? Oui: le cancer broncho-pulmonaire est l'une des maladies liées à la présence de concentration en radon de l'ordre de 200 Bq/m³. Or, jusqu'à présent,

1% des ménages se trouvant dans la zone critique ont fait réaliser des analyses, ce qui semble assez peu.

Le service Environnement de la Ville organise une séance d'information sur ce sujet, le lundi 25 juin, à 20 h, à la Maison de la Citoyenneté (15, rue des Deux Ponts, à Ottignies). Avec M. Tondeur, professeur à l'ISIB.

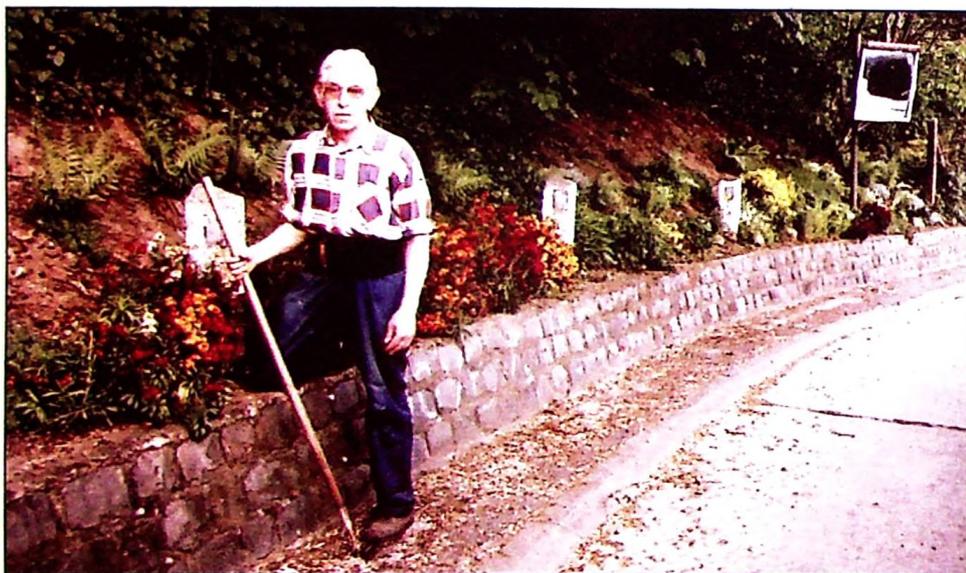
Renseignements: 010/42 05 66.

UNE BELLE INITIATIVE

Parce qu'il a du temps libre... parce qu'il aime le jardinage... et parce qu'il trouvait le talus en face de chez lui particulièrement vilain... Edgard Folie, un pensionné de la rue du Culot, s'est mis dans l'idée d'aménager un parterre de fleurs dans le tournant proche de sa maison.

modestement!) sans qu'il aille y grattouiller, enlever les mauvaises herbes, planter de nouvelles espèces...

"J'y ai mis des oeillets, des giroflées, des bleuets, des fougères... sur une trentaine de mètres. Les voisins sont contents parce que ça sent bon! Les automobilistes s'arrêtent parfois pour



"Le talus était plein de ronces et d'orties, c'était vraiment triste à voir! Sans compter que les semences d'orties s'envolaient partout... et mon jardin n'est pas loin".

Le talus appartient à la fabrique d'église de la paroisse Notre-Dame de Mousty, mais depuis deux ans, Edgard Folie lui accorde autant d'attention qu'à son propre jardin. Il ne se passe pas une semaine ("quinze jours" affirme-t-il,

me féliciter et m'encourager! Si tout le monde faisait comme moi, la ville serait belle! Mais cela prend du temps, c'est vrai."

Bravo Edgard, et merci pour cette belle initiative!

Ce sont les voisins d'Edgard qui nous ont alertés, nous les en remercions. Si vous avez, vous aussi, un voisin formidable, faites-le nous savoir au 010/42 05 81.

UNE PRIME POUR PRODUIRE DE L'EAU CHAUDE PROPREMENT

En 1994, la Belgique a élaboré un plan de réduction des émissions de CO₂. Une ambition lourde, car les pollueurs sont nombreux (ménages, entreprises, pouvoirs publics...) et les sources de pollutions variées (chauffage, éclairage, transport...). La Région wallonne espère pouvoir diminuer cette pollution en augmentant la part des sources d'énergie renouvelables dans le bilan énergétique global, via notamment l'installation de panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire.

Considérant que l'investissement de ce type d'installation (entre 100.000 et 200.000 F) peut constituer un frein, un subside régional de 25.000 F minimum a été prévu. La Ville propose également un subside (de 10 à 20.000 F) pour aider les familles qui installent ce type de système respectueux de notre environnement. Attention, un budget limité a été inscrit. Seuls les premiers seront servis.

Renseignements: service Environnement: 010 / 42 05 66 ou Guichet de l'Energie: 010 / 40 13 00.

Jacques Benthuyx,
Premier échevin.

INTERDIT DANS LA POUBELLE

La semaine du 17 avril, deux chargeurs de la société Lamesch ont été blessés en manipulant des sacs poubelles. A l'un, trois points de suture ont été nécessaires... Un incident regrettable, qui se produit malheureusement très souvent

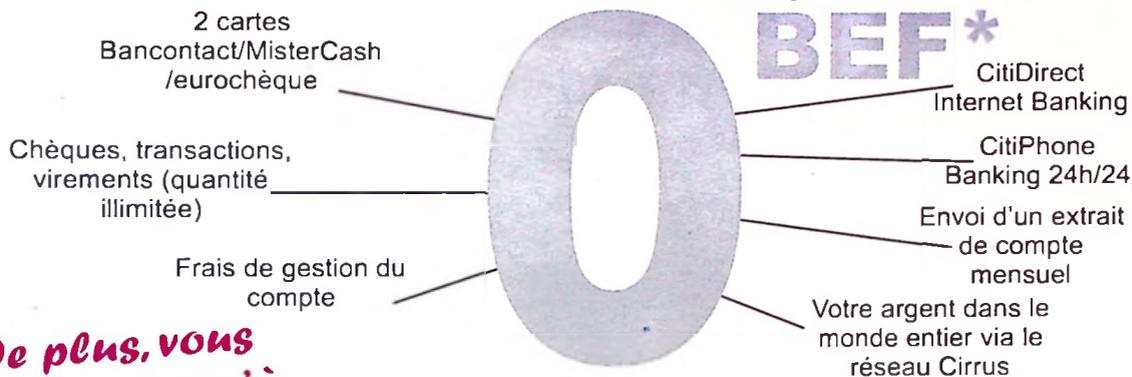
alors que le dépôt de verre dans les poubelles est strictement interdit.

Rappelons qu'un sac poubelle ne peut contenir que les déchets qui ne font pas l'objet d'une collecte spécifique. Pas question donc d'y

déposer du verre, des papiers-cartons, des PMC, des textiles en bon état et des déchets dangereux (peinture, solvants, médicaments, néons...).

Dorothee Hébrant,
éco-conseillère.

A la recherche d'une autre banque ? Venez découvrir le Compte Citibank et tous ses services gratuits:



*De plus, vous
recevrez jusqu'à
2 %** d'intérêt.*

* dès que le solde total de vos comptes atteint 100.000 Bef en moyenne par mois.
** sur base annuelle, à partir d'un solde journalier positif de 200.000 Bef sur le compte à vue et avec un solde positif moyen mensuel de 100.000 Bef, tous comptes confondus (compte à vue, livret de dépôt, compte à terme et Citi Money Market.
Conditions au 4 septembre 2000.

CITIBANK 

**AVENUE DES COMBATTANTS, 97
1340 OTTIGNIES**

TEL. 010/41 63 29 - FAX 010/41 57 63 - CitiPhone Banking 02/626 50 50

CHAUFFE-EAU SOLAIRE POUR EAU CHAUDE SANITAIRE

LA
TEMPÉRATURE
DE L'EAU EST
AGRÉABLE

J'ASSURE MA
PRODUCTION
D'EAU CHAUDE

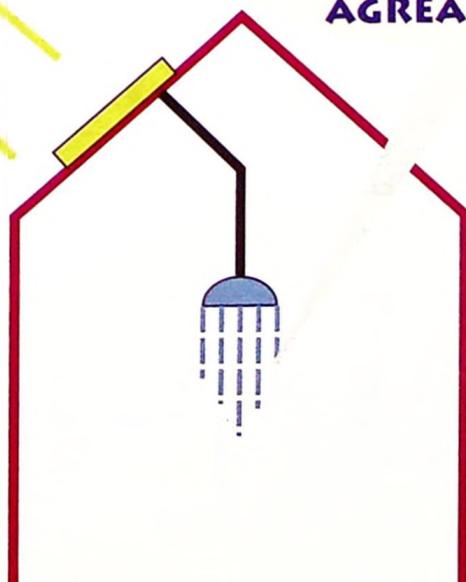
Renseignements et visite sur
simple demande auprès d'un
installateur agréé de la Région
wallonne, signataire de la charte
SOLTHERM réf. IS255

D.B. ELEC
29, rue de la Limite
1340 Ottignies
0478 28 04 97
E-mail : db.elec@proximedia.be

Ets REMY
44, rue de la Vallée
1340 Ottignies
010 41 15 78
E-mail : dutrieuxremy@swing.be

PRINTEMPS,
ÉTÉ,
AUTOMNE,
HIVER

**PLUS DE 50 %
D'ÉCONOMIE
D'ÉNERGIE !**



**PRIMES DE LA RÉGION WALLONNE, D'ELECTRABEL
PARFOIS CUMULÉES AVEC UNE PRIME COMMUNALE, PROVINCIALE**



CORRESPONDANCES DES ARTS

Le Centre culturel vous invite à vous évader dans le cadre des Fêtes de la musique et des arts plastiques (9^e édition), jusqu'au 24 juin. Mêlant art et musique avec dynamisme et originalité, cette manifestation se déroule dans quatre lieux: la Grange du Douaire (2, avenue des Combattants), le hall du théâtre à Ottignies (41, avenue des Combattants), le local des jeunes "Buston et alentours" (F.C. Limelette, avenue des Sorbiers) et l'hôtel Mercure à Louvain-la-Neuve (61, boulevard de Lauzelle).

Quelque 70 artistes d'Ottignies et des environs y expriment l'"évasion" (thème retenu cette année) à travers la sculpture, la gravure, le pastel, l'aquarelle, l'huile et l'acrylique.

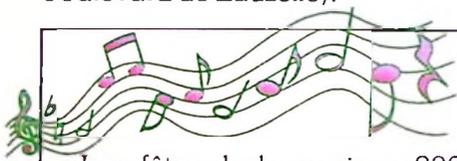
"Nous avons sélectionné deux nouveaux lieux pour cette édition", explique Elyane Clesse, animatrice du Centre culturel. "Une trentaine d'artistes, dont une quinzaine d'élèves de l'école des Beaux-Arts de Wavre, exposent leurs créations à l'hôtel Mercure. Le local de Limelette, lui, accueille les marionnettes, la

mosaïque géante, des dessins et des têtes monumentales réalisées lors des ateliers "Brundibàr" (lire BCO n° 110 d'avril 2001)."

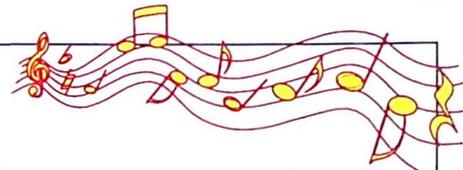
Comme chaque année, l'accès aux expositions est gratuit (tous les jours, de 14 à 18 h).

Renseignements : 010 / 41 37 26 ou 010/45 69 96.

Olivier Conrard



MUSIQUE ET SOLIDARITÉS



Les fêtes de la musique 2001 se veulent ouvertes à la tolérance et à la rencontre. Elles ont pour thème "Musique et Solidarités": solidarité à travers les âges, solidarité à travers les quartiers, solidarité interculturelle.

Au programme:

- vendredi 15 juin, à 19 h: "Solidarité jeunes artistes", dans le hall du théâtre d'Ottignies. Ouverture officielle de "Correspondance des arts", fête de la musique et des arts plastiques, avec un groupe de jeunes musiciens.

- jeudi 21 juin, "Solidarité inter-âge". De 11 à 22 h, à la Ferme du Biereau: animations musicales et concerts (rock, acoustique et jazz). De 14 h 30 à 17 h, dans le hall du théâtre d'Ottignies: thé dansant spécial 3^e âge.
- samedi 23 juin, "Solidarité inter-âge". A 20 h 30, à la Grange du Douaire: cabaret littéraire "Les pardessus, dessous".
- dimanche 24 juin, "Solidarité inter-quartiers". A 11 h, à la Grange du Douaire: apéritif concert "Non di jazz". A 14 h 30 au local "Buston et alentours":

"Maroussia et ses amis tsiganes", concert.

- vendredi 29 juin, "Solidarité multiculturelle": Nuit de la musique africaine, dès 18 h 30 au Domaine provincial du Bois des Rêves. Au programme: marché africain, marché des ONG, écoles de percussions: vedettes à partir de 20 h 15 (Princesse Mansia M'Bila, Gangbe Brass Band, Afro-Soukos et Zico Man).

Renseignements: 010 / 41 37 26 ou 010 / 45 69 96.

PARCOURS D'ARTISTES

L'Association des Habitants de Louvain-la-Neuve (AH) organisera son "Trèfle" le dernier week-end de septembre. Ce parcours d'artistes dans Louvain-la-Neuve doit susciter la rencontre entre les artistes (musiciens, plasticiens) et les citoyens.

L'AH lance un appel à toutes les bonnes volontés. Si vous êtes artiste, que vous êtes prêt à ouvrir votre maison aux visiteurs ou que vous souhaitez être accueilli chez un habitant... si vous n'êtes pas artiste mais que vous souhaitez accueillir un plasticien ou un

musicien chez vous... si vous acceptez d'aider à l'organisation du Trèfle...

Alors faites-vous connaître au 010 / 45 29 12 ou envoyez votre candidature à l'AH, 26, rampe des Ardennais, à Louvain-la-Neuve.



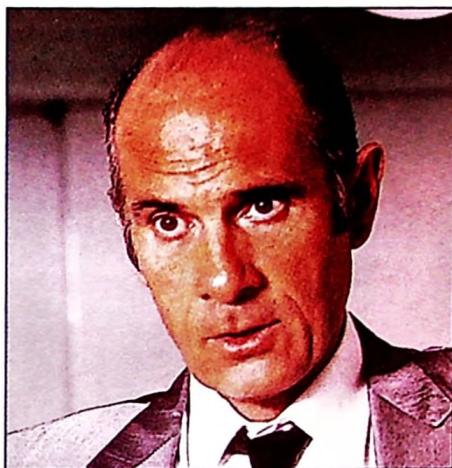
SAISONS 2001 - 2002

Le Centre Culturel d'Ottignies et l'Atelierthéâtre Jean Vilar de Louvain-la-Neuve ont présenté chacun leur saison 2001 - 2002. Pas de doute: on ne va pas s'ennuyer!

AU CENTRE CULTUREL

Les spectacles du jeudi après-midi ont remporté un grand succès. A la demande générale, on remet ça (les jeudis, à 14 h 30)! Vous pourrez applaudir "Un demi-siècle de chansons françaises" (4/10), "Le Willy Claes Quartet" (29/11), "L'opérette de 1830 à 1960" (17/1), "Folie Douce" (7/3), "Spectacle folkloriques" (2/5). Prix de l'abonnement: 1533 F.

Les autres spectacles seront proposés en soirée (20 h 15). Le prix de l'abonnement s'élève à 3631 F minimum. A l'affiche: "L'ensemble Trebunie Tutki", musique, dans le cadre d'Europalia Pologne (5/10), "Le Pont", de Laurent Van Wetter (12/10), "Danse: S.C.35c.", à l'Aula Magna (16/10), "Le Squatt", de Jean-Marie Chevret (3/11), "En attendant Godot", de Samuel Becket (15 et 16/11), "Faux Frères", de Pierre-Olivier Scotto et Martine Feldmann (30/11), "Trois versions de la vie", de Yasmina Reza (6/12), "Guy Marchand, l'homme qui murmure à l'oreille des femmes", music-hall à l'Aula Magna (13/12), "The Island", de Athol Fugard, John Kani et Winston Ntshona (23 et 24/1), "Debout les morts", création, mise en scène du Limelettois Jean-François Brion (6, 7, 8 et 9/2), "La Revue des Galeries" (15, 16 et 17/2), "Anne Roumanoff" (23/2), "Ladies Night", de Anthony Mc Carten, Stephen Sinclair et Jacques Collard (2/3), "Love Comédie", de Marie-Paule Kumps (16/3) et "Cyrano de Bergerac", commedia dell'Arte (27/4).



Guy Marchand sera à l'Aula Magna le 13 décembre.

Le bureau de location (41, avenue des Combattants) est ouvert de 14 à 17 h 45 (le samedi, de 9 à 12 h). Il est fermé en juillet et uniquement ouvert le matin en août. Programme complet au 010/41 44 35.

AU JEAN VILAR

Le fondateur de l'atelierthéâtre Jean Vilar, Armand Delcampe, a invité Philippe Sireuil à prendre la direction artistique de la maison qu'il a créée il y a plus de 25 ans. Que les admirateurs d'Armand se rassurent:



Philippe Sireuil a pris la direction artistique de l'atelierthéâtre Jean Vilar (photo : V. Vercheval).

ce dernier sera encore présent... sur les planches!

La saison: "Conversation en Wallonie", de Jean Louvet (du 20 au 30/9), "Hilda", de Marie Ndiaye (du 25/9 au 27/10), "Le gardien", de Harold Pinter (du 9 au 19/10), "La princesse Maleine", de Maurice Maeterlinck, à l'Aula Magna (du 6 au 11/11), "L'école des femmes", de Molière (du 6/11 au 1/12), "Au but", de Thomas Bernhard (du 5 au 15/12), "Toréadors", de Jean-Marie Piemme (du 10/1 au 2/3), "Hedda Gabler", de Henrik Ibsen (du 17/1 au 16/2), "Twin Houses", de Nicole Mossoux et Patrick Bonte, théâtre-danse-marionnettes (du 19 au 27/2), "Cher menteur", de Jérôme Kilty et Jean Cocteau, avec Armand Delcampe et Jacqueline Bir (du 7 au 30/3), "J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne", de Jean-Luc Lagarce (du 15/4 au 5/5), "L'affaire de la rue de Lourcine", d'Eugène Labiche (du 16/4 au 8/5), "Rwanda 94", par le Groupov, à l'Aula Magna (du 17 au 21/4) et trois concerts dirigés par Patrick Davin (23/10 au Vilar; 7/12 et 28/3 à l'Aula Magna).

Lecture de pièces "Le répertoire oublié", avec le concours des étudiants de la section théâtre de l'IAD, le 28/2 et les 4, 18 et 25/3.

Le prix des abonnements varie de 1125 F à 5400 F, en fonction de l'âge, des places et du nombre de spectacles demandé (3, 6, 9 ou 12). L'atelierthéâtre et l'UCL unissent leurs efforts pour proposer, dès cette saison, au Théâtre Blocry, une salle dotée de la climatisation, d'un foyer d'accueil, d'un bar et de sanitaires entièrement rénovés. Programme complet et réservations au 0800/25 325 (numéro gratuit).

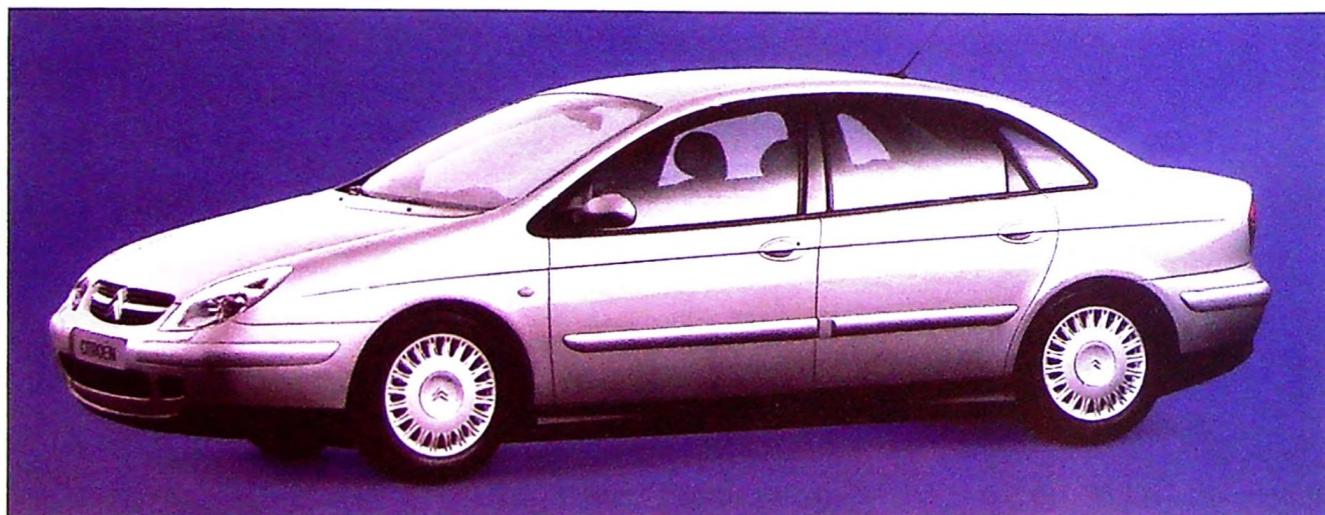


Ets Deguelde

Nous vous attendons...



...dans notre tout nouveau showroom



**Nouvelle Citroën C5.
Technologie 100% utile.**

**1, avenue Pierre Holoffe à Limelette
(sur la route de Rixensart à Court-St-Etienne)**

Tél.: 010/41 32 82

POUR APPRENDRE LA PHOTO

Les responsables de l'ASBL Les Débrouillards et une dizaine de jeunes du quartier du Biéreau ont dessiné et construit un vaste laboratoire photo démontable (6 m sur 2,5 m), pendant les dernières vacances de Noël. Inauguré à l'occasion de la Journée Vélos, le 24 mars sur la place de l'Université de Louvain-la-Neuve, il sera utilisé dans les écoles qui demandent à l'ASBL d'organiser une initiation à la photographie pour leurs élèves et qui ne disposent pas de chambre noire.



Le labo photo démontable de l'ASBL Les Débrouillards sera utilisé lors des stages animés par André Meulemans.

Le laboratoire sera aussi utilisé lors des stages de photographie que Les Débrouillards organisent du 16 au 20 juillet et du 20 au 24 août, de 9 à 12 h, à la Ferme du Biéreau. Les

participants (enfants âgés de 12 à 14 ans, motivés) apprendront la prise de vue, le maniement d'un appareil reflex ainsi que le développement noir et blanc avec le Néolouvaniste André Meulemans. Le prix des stages est fixé à 1000 F par semaine. Inscriptions: 010/45 13 41.

Pour l'heure, les responsables de l'ASBL recherchent des tagueurs pour décorer l'extérieur du labo. Les projets - sur le thème de la photographie - devront être soumis à José Pomès (0497/46 22 94).

JOURNÉE VÉLOS

L'ASBL Les Débrouillards réorganise une "Journée vélos" le 26 juin, en collaboration avec la police d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Ce mardi-là, l'ASBL emmènera plus de 400 cyclistes (les élèves des écoles de Blocry, La Croix, Centre, Coquerées, Limelette, Mousty...) en balade à travers Ottignies. Après la promenade, ils pourront profiter des animations "passage de permis" et "marquage des vélos" au domaine provincial du Bois des Rêves.

Renseignements:
0497/46 22 94.



STAGES SPORTIFS

Le Centre de formation sportive propose des stages sportifs et culturels pour les jeunes de 3,5 à 16 ans au Centre sportif des Coquerées (50a, rue des Coquerées, à Ottignies), en juillet et en août.

Au choix: psychomotricité, multisports, tennis, danse, football, aqua-stage, badminton, roller-hockey, techniques de cirque, self-défense, VTT...

Le prix de stages varie de 2600 à 4000 F pour cinq jours.

Possibilité de se perfectionner en tennis de table avec Philippe Saive et en basket-ball avec Tony Marion.

Programme complet au 010/22 73 96.

CONSEIL DES ENFANTS

Les jeunes du quartier du Bauloy ont élu leur "conseil des enfants", le 20 décembre. Composé d'une présidente (Nadia Elmahi), d'un vice-président (Majid Elmahi), d'un secrétaire (Rachid Mounir), d'un vice-secrétaire (Yassine Zrigou), d'un trésorier (Karim Elmahi, par ailleurs membre du Conseil provincial des jeunes) et d'un vice-trésorier (Driss Mounir), il se réunit deux fois par mois, dans les locaux de l'école des devoirs "La Péricole".



Le conseil des enfants du Bauloy.

"Nous souhaitons améliorer la vie dans le quartier: améliorer les relations entre les générations, améliorer la propreté...", explique Nadia Elmahi. "Nous étudions actuellement le projet d'aménagement d'un terrain

d'aventure au Bois des Rêves... nous avons rencontré le bourgmestre à ce sujet pendant les vacances de Pâques."

Le conseil des enfants du Bauloy a aussi organisé une opération propreté, le 19 mai. Tous les habitants du quartier ont été invités à y participer.

"Nous espérons que les jeunes des autres quartiers auront, eux aussi, l'idée de créer leur conseil. Nous pourrions alors organiser des activités ensemble, ce qui serait très chouette."

Nadia Elmahi: 010 / 41 82 39 (en dehors des heures d'école).

STAGES DE LANGUES

Le CLL de Louvain-la-Neuve organise des stages d'été d'une semaine "Langue Plus" pour les enfants du primaire et du secondaire, en juillet et en août à Louvain-la-Neuve. Les stages de langues (néerlandais ou anglais) de 15 heures sont combinés avec une activité complémentaire au choix (15 heures): cirque, découverte scientifique, réalisation d'une émission T.V.

Le CLL organise également des stages de langues d'une durée de 30 heures (pendant une semaine) pour les adolescents motivés. Prix: 7900 F ou 10.400 F selon les stages.

Renseignements et inscriptions (il ne faut pas traîner!):
010 / 45 10 44.

EDUCATION CANINE

L'United Gundog Club organise sa 6^e journée portes ouvertes le dimanche 24 juin, de 10 à 17 h, sur les anciens terrains de football du Royal Ottignies Stimont, avenue de Lauzelle à Ottignies.

Créé voici plus de quinze ans, l'United Gundog Club - club d'éducation canine pour Retriever (Labrador, Golden, Flatcoated pour ne citer que les plus connus) - est devenu le club le plus important de Wallonie, avec 102 membres dont 83 % habitent le Brabant wallon. Il est divisé en deux

sections: la première consiste à éduquer le chien à retrouver des leurres pour tenter de développer la recherche et les facultés olfactives (cours du samedi matin); la deuxième (la plus importante) est la section obéissance, qui consiste à habituer le chien à marcher aux pieds avec ou sans laisse, à revenir à l'ordre de son maître, à pouvoir rester coucher sous une table dans un établissement public, à ne pas être agressif vis-à-vis des autres chiens... (cours du dimanche matin).

Le club organise également des promenades à la mer et dans les Ardennes, des week-ends, un rallye canin ainsi que différents concours. Concernant le palmarès: le club a eu les champions du monde de beauté - catégorie mâle et femelle - en 1989, ainsi qu'une double championne de travail à l'anglaise et de beauté, et plus récemment, la multi championne 2000 et meilleur Golden Retriever de l'année.

Renseignements: 010 / 41 45 16 ou 067 / 87 97 52.

PENDANT LES VACANCES

KERMESSE DE LIMELETTE

La kermesse de Limelette aura lieu les 13, 14 et 15 août, sur la place de l'Europe. En voici le programme:

Lundi 13 août

- 17 h: concours de couyon.

Mardi 14 août

- 14 h: spectacle de magie et prestidigitation, par "Cooper Production";
- 15 h 30: goûter dansant animé par l'accordéoniste Jacques Scourneau (tarte et café gratuit pour les 3 X 20);
- 18 h: démonstration de danses country par "The Dixies Country Dancers"
- 20 h: bal animé par l'orchestre "Cocktail".

Mercredi 15 août

- 11 h: apéritif musical avec Gina et Robert;
- 14 h: chorale "Les chanteurs du rail";
- 16 h 30: concert de la fanfare de Tangissart dirigée par André Charlier;
- 20 h: bal animé par le "Nouveau Trio Retro".

Renseignements: 010/41 01 52.

LI FIESSE AL CRWE

Les fêtes du quartier de La Croix auront lieu les 12, 14 et 15 août. En voici le programme:

Dimanche 12 août

- 15 h: grand prix cycliste de La Croix pour débutants, organisé par le Vélo Club d'Ottignies.

Mardi 14 août

- 18 h: barbecue des amis de La Croix, animé par Dany Ancart;
- 19 h: les drôleries de Madame Clown, fildefériste (pour les enfants).

Mercredi 15 août

- de 8 à 18 h: brocante dans la rue de l'Invasion;
- 12 h: apéritif en musique;
- 15 et 18 h: concours de quilles par élimination.

Les 14 et 15 août, de 10 à 20 h: jeux pour tous (tir sur cibles, pêche aux canards, château gonflable).

Renseignements: 010 / 41 39 22 ou 41 59 08.

BAL AUX LAMPIONS

Comme de coutume, le Comité des fêtes de Céroux et l'Association Philanthropique Ottintoise (APO) organisent un bal aux lampions le 20 juillet, dès 20 h 30, sur la place communale de Céroux (en cas de mauvais temps, dans la salle Jules Ginion). Petite restauration, bal animé par un orchestre et feu d'artifice musical. Entrée gratuite!

Renseignements: 010/61 64 46.

BROCANTES

Amateurs de brocantes, voici quelques rendez-vous à ne pas manquer:

- Dimanche 12 août, toute la journée: La Palestre (Limelette).

Renseignements et réservations: 010 / 41 48 17.

- Mercredi 15 août, toute la journée: La Croix, rue de l'Invasion (Ottignies).

Renseignements et réservations: 010 / 41 59 08.

- Dimanche 26 août, toute la journée: Clos des Mésanges et des Colombes (Limelette).

Renseignements et réservations: 010 / 41 43 71.

STAGES À LA BARAQUE

L'ASBL Ateliers d'art et d'artisanat "La Baraque" organise des stages d'été au n°1 de la rue des Artisans, à Louvain-la-Neuve.

- Couture: du 2 au 6 juillet et du 9 au 13 juillet (010 / 45 11 59)

- Peinture sur soie: du 9 au 13 juillet (010 / 45 03 98)
- Technique de la chaux (du 2 au 6 juillet), polychrome patine (du 9 au 13 juillet), dorure à la feuille et restauration encadrements (du 16 au 20 juillet), perfectionnement patine (du 16 au 20 juillet): 010 / 88 84 25.

PROMO TENNIS



Un rayon de soleil: c'est le moment d'aller taper quelques balles! Le centre sportif de la Plaine des Coquerées propose une "promotion tennis" pour les beaux jours (terrains extérieurs, jusqu'au 15 septembre): 10 heures au prix de 1000 F.

Renseignements: 010/61 15 25.

20 ANS À BLOCRY

Les piscines de Blocry ont fêté leurs 20 ans le 21 avril. Ce fut l'occasion pour Yves Leroy, directeur, de remercier quatre membres du personnel pour leurs 20 ans de présence au complexe sportif: Jean-Louis Carlier (directeur

adjoint), Béatrice Builu Lukombo (nettoyeuse), Alain Vandergang (jardinier) et Albert Henin (chef réceptionniste).

A la fin de la soirée, juste avant le lancement d'un très beau feu

d'artifice, le public a découvert la fontaine "Rêverie d'eau", réalisée par Gigi Warny, sculpteur de Mont-Saint-André (sur notre photo, on la voit devant son oeuvre, entourée d'enfants).



Le bourgmestre Jean-Luc Roland remet un cadeau à Jean-Louis Carlier pour ses 20 ans de présence au complexe sportif.

SPORT-AVENTURE ET COURS D'ÉTÉ

Cet été, La Chaloupe - service d'aide aux jeunes à Ottignies - organise des activités culturelles et de sport-aventure (randonnée, kayak, VTT, parcours du combattant, vol à voile, roller...) pour tous les jeunes de 12 à 18 ans. Les activités se déroulent sur 1, 2 ou 3 jours... un camp de 11 jours est aussi prévu à Annecy.

La Chaloupe organise également, dans le cadre de son projet "soutien scolaire", des cours particuliers, du 16 au 22 août, pour les jeunes qui ont des examens de passage, des travaux de vacances, ou qui souhaitent une remise à niveau avant d'entamer une nouvelle année scolaire. Les cours seront donnés par des étudiants en licence, dans les locaux de La Chaloupe (10, chaussée de La Croix, à Ottignies), à raison de 50F/l'heure (attention: le nombre de places est limité).

Renseignements: 010/41 70 53.

A LA MAISON DE LA CITOYENNETÉ

Voici les dates des prochaines animations organisées à la Maison de la Citoyenneté (rue des Deux Ponts, 15, à Ottignies):

- jeudi 21 juin, à 20 h: 4^e rencontre citoyenne: "Une Maison de la Citoyenneté: Pour qui? Pour quoi?", en collaboration avec le Relais d'action laïque. Entrée gratuite.
- dimanche 24 juin, dès 9 h: "A l'école de la citoyenneté". Petit déjeuner géant et convivial suivi d'une visite commentée de l'hôtel de ville et d'une rencontre avec le bourgmestre Jean-Luc Roland. PAF: 100 F (inscriptions et paiement avant le 20 juin au service Citoyenneté, 7, boulevard Martin, à Ottignies).

Renseignements: service Citoyenneté: 010/42 05 80.

2 Danneels
2 Serey

1 Dierck

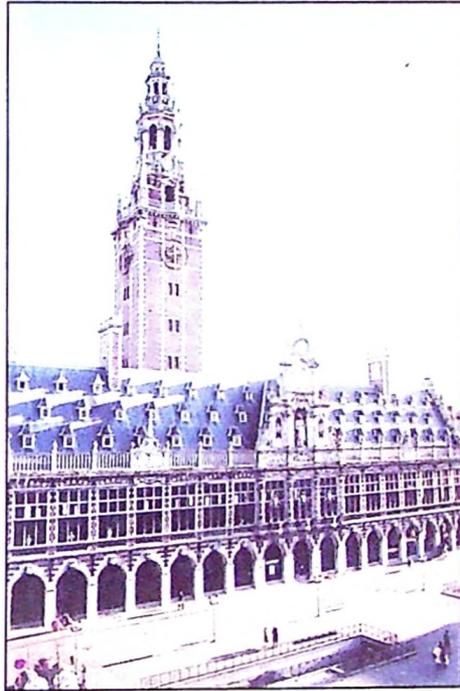
1 Raveit
1 Simon

EXPOSITION PROMENADE

A l'occasion du 575^e anniversaire de leur fondation (1425 - 2000), l'UCL et la KUL organisent ensemble une exposition "Leuven Louvain-la-Neuve aller-retour" qui emmène le visiteur en promenade dans les deux villes jusqu'au 22 septembre.

Les expositions jouent sur les correspondances entre les lieux. Elles donnent une vision kaleïdoscopique de l'Université à travers les siècles et offrent un regard vers le futur. Les caves gothiques de l'hôtel de ville de Leuven racontent l'histoire de la fondation de l'Université, la Bibliothèque de la faculté de théologie dévoile les relations quelquefois houleuses entre Rome et l'Université. L'auditoire moderne Pieter De Somer sera le lieu où le futur de l'Université se construit.

A Louvain-la-Neuve, le parcours s'articule autour de quatre bâtiments



A découvrir : la bibliothèque de la KUL.

représentatifs de l'architecture contemporaine: les Halles universitaires, la Bibliothèque des sciences, l'Aula Magna et le Musée.

Dans ces lieux, on pourra découvrir le site et son histoire ainsi que plusieurs expositions relatives au développement des différents aspects de l'Université au fil des temps: le rôle du recteur, l'enseignement, la recherche, la vie étudiante...

Au cours de sa promenade, le visiteur est interpellé par le travail de photographes contemporains: Jean-Marc Bodson à Louvain-la-Neuve et Jacques Sonck à Leuven.

Leuven: départ du circuit à l'hôtel de ville (9, Grand Place); Louvain-la-Neuve: départ du circuit au Forum des Halles (guichets de la gare).

Ouverture: du mardi au dimanche, de 10 à 18 h. Prix: 150 F pour les habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés de leurs parents).

Renseignements: 010/47 81 03.

DES HISTOIRES AU MOULIN

Les mamies conteuses de la résidence du Moulin ont passé un après-midi formidable, le 17 avril. Elles recevaient ce jour-là quelque 17 enfants des crèches La Baraque de Louvain-la-Neuve et La

Pyramide d'Ottignies, pour un "goûter contes" organisé en collaboration avec Générations solidaires.

"Le groupe des mamies conteuses se réunit tous les derniers mercredis du mois, de 15 à 16 h 30, à la résidence du Moulin", expliquent Marie-Paule Monty et Marie-José Perot, chargées des activités "inter-générationnelles" au CPAS. "Une



dizaines de mamies - de la résidence et de l'extérieur - en font partie. Elles rencontrent des conteurs professionnels, des psychologues... pour se perfectionner dans l'art de raconter des histoires."

Si vous souhaitez rejoindre le groupe: 010/43 65 11.

BIÉREAU: FÊTE DU CHEVAL

Dans les années trente, le monde rural campait encore sur le plateau du Biéreau. La grande ferme dominait le paysage. On la voyait de loin et beaucoup en connaissaient tous les recoins. Ils y avaient travaillé un jour ou l'autre comme valet de ferme. D'autres venaient prêter main-forte en échange de l'indispensable cheval, bien utile pour cultiver leur lopin de terre. Car on n'était pas riche à La Baraque ou à Blocry. Emile Goës, le cinsî, était connu dans la région et savait faire plaisir. Ce qui l'avait propulsé sur le siège mayoral de 1919 à 1925. Mais ce qui le passionnait plus particulièrement, c'était son élevage de chevaux de trait brabançons.

Aussi, l'événement attendu par tout le monde au Bierwau, c'était le grand concours annuel d'Anderlecht. Les plus beaux chevaux du pays y participaient. Il fallait voir cela! Ce dimanche matin-là, la cour de la ferme était pleine de hennissements.

Les valets pomponnaient les montures qui montraient déjà un peu de nervosité. On aurait juré qu'elles sentaient la proximité d'un événement important. Tout le monde était un peu fébrile. Enfin, les "concurrents" s'ébranlaient, suivis par quelques chariots de fourrage. Direction: gare d'Ottignies et embarquement à bord des wagons. Une longue attente commençait. Aucun GSM, ni radio pour transmettre les nouvelles... Parfois, au courant de la journée, quelque "vent favorable" apportait une brève d'information. Mais rien n'était sûr.

Le clou, c'était le dimanche soir. Dans le hameau, personne ne voulait dormir. Des petits groupes se formaient et attendaient en supputant les résultats. Bientôt, le martèlement des sabots sur les pavés prévenait de l'arrivée du cortège. Quelle joie, quel ravissement! Au détour de la rue Basse, les chevaux apparaissaient, parés de cocardes. Les premiers prix

étaient en tête, conduits fièrement par le "maisse-vaurlet", le meilleur valet, le chef, le plus ancien. Dans ce défilé, le plus touchant c'était le poulain. Libre de toute attache, il avait accompagné sa mère sur le lieu du concours. Ah! qu'il était fier du prix remporté par sa maman...

Après avoir bu à la santé des gagnants et félicité tous les conducteurs et le cinsî, chacun allait se coucher.

*J. Desmet d'après E. Haulotte
(Extrait de "Okgni", bulletin du
Cercle d'Histoire)*

Cercle d'Histoire et d'Archéologie
Permanence: chaque jeudi de 19 à 21 h.

Réunion: le deuxième jeudi de chaque mois à 20 h.

Local: annexe de la Bibliothèque du Douaire - entrée dans le fond de la cour, près du local de la pétanque.

ECHANGES DE SAVOIRS

Le réseau d'échanges de savoirs mis en place par le Centre Culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, "RESO", permet à ceux qui le désirent de transmettre et/ou d'acquérir des savoirs avec d'autres personnes... ceci dans leur domaine de prédilection, de curiosité ou d'épanouissement social.

Initié au début des années 70, le système repose sur le non marchand. Il est déjà bien implanté dans d'autres lieux en Belgique, en Europe et dans le monde. Notre Centre Culturel tente de le vitaliser dans notre région. Il compte déjà une quarantaine de membres, qui se réunissent tous les mois dans le local de Génération Solidaire (15, avenue de l'Espinette,

à Louvain-la-Neuve) et participent régulièrement à des activités organisées à l'extérieur.

La nature des échanges: des savoirs de toute nature, à l'exception des services. Il ne s'agit en aucun cas d'un troc, un seul impératif: la gratuité. Bien entendu, pour être efficace, le système dépend du nombre de participants et de la multiplicité des offres et des demandes de savoirs. Plus leur panel est varié, plus les possibilités d'échanges se trouvent optimisées.

Un exemple: François donne à Eliane des cours élémentaires d'espagnol. Celle-ci, de son côté, initie Jeanne à la culture du Bonsaï.

Entre-temps, Pierre se voit gratifier de conseils en horticulture par Antoine qui, lui même, apprend à Caroline à installer Internet. Ainsi se constitue un réseau dont le maître-mot sera toujours la réciprocité.

Pour adhérer à RESO, il suffit de compléter un formulaire d'inscription et de signer l'accord avec la charte de participation. Ces documents, ainsi que tous les renseignements, peuvent être obtenus auprès de l'antenne de Louvain-La-Neuve du Centre Culturel (1, Grand-Place. 010 / 45 69 96). Le coordinateur RESO, Pierre Mary Vêche, y assure une permanence tous les vendredis. Le fichier des offres et des demandes est consultable tous les jours ouvrables.

XYGENE DISC
s'agrandit

Toujours toute la
musique,...
et en plus une
grande gamme de
vidéo et jeux vidéo :



PlayStation,
Nintendo 64,
GameBoy,...

Douaire - Ottignies
Tél.: 010/41 10 46
Wavre
Tél.: 010/22 29 04

PIERSON 
c'est bon! S.A.

- Assurances toutes branches
- Prêts hypothécaires
- Prêts personnels
- Assurance-vie
- Agence bancaire
- Immobilier

**CONSULTEZ-
NOUS !**



Avenue de Jassans 58
1342 Ottignies-L.L.N.
Tél.: 010/41.42.43 - Fax : 010/41.60.34
N° OCA : 12913

Ets Berger-Ruelle

Le professionnel de la clôture

- Accessoires, fils et treillis A.T.C.
- Brouettes
- Remorques
- Outils Polet
- Importateur exclusif des clôtures électriques AKO

Rue aux Fleurs, 9 - 1341 Céroux-Mousty
Tél.: 010 / 61 81 61 - Fax : 010 / 61 10 33

 **ETS VANZURPELE**
Menuiserie - Ebénisterie

Réalisation de mobilier
intérieur sur mesures

- Placards
- Cuisines
- Salles de bain
- Greniers
- Portes intérieures
- Magasins
- Show-rooms
- Comptoirs

Tél./fax : 010 41 10 53

500 m² d'ateliers : Rue du Monument, 48 à Ottignies
(derrière le Douaire)

Rue du Monument, 69
1340 Ottignies
Tél. 010 / 41 30 06
Fax 010 / 41 05 35

BOIS

**Chez Decoux,
on vend du bois
depuis 1903**

J'♥ LE BOIS
Négociant Spécialisé FNN

LE RENARD, VICTIME DE NOS DÉSÉQUILIBRES!

M Bourdouxhe, dans son article parut en Tribune Libre du 15 mars 2001, a écrit quelques vérités sur le renard. Il a raison de constater que le renard, en augmentation importante, est un animal magnifique et intelligent.

Cependant, quand M. Bourdouxhe soulève l'espoir de "protéger ce qu'il reste de la petite faune sauvage des campagnes" en éliminant le renard, il laisse sourdre quelque contradiction... Car je le soupçonne d'entendre par "petite faune sauvage" seulement celle qui intéresse le porteur du fusil et qu'on nomme le "petit gibier" (perdreix, faisans, lièvre); contradiction donc dans la mesure où le renard qui appartient bien, lui, à la petite faune sauvage, est accusé de se nourrir de ce que le monde de la chasse a très souvent (ré-)introduit pour le seul plaisir de tuer. On "comprend" mieux alors les demandes incessantes des chasseurs pour l'élimination du renard ou de tout autre prédateur qui met en péril leur "cher" gibier!

En un lieu et temps donnés, s'il y a beaucoup de prédateurs c'est que la

quantité de nourriture est grande. C'est une constatation scientifique bien connue. Il existe plusieurs causes à l'augmentation du renard mais une, et non des moindres, réside dans ces "GIBIERS D'ELEVAGE", que l'on élève dans d'immenses volières et que l'on relâche pour la chasse. Ils constituent un superbe garde-manger potentiel pour maître goupil. Ces pratiques, généralisées dans le Brabant, créent donc effectivement "un déséquilibre proie-prédateur" mais c'est l'homme qui en est responsable et non le renard.

Plus grave encore. Pour protéger ces "CHAIRS A CANONS" contre les prédateurs, des exploitants -entendez des chasseurs- n'hésitent pas à utiliser une panoplie de pièges divers, certains parfaitement illégaux ou même du poison pourtant strictement interdit. Le renard n'est malheureusement pas le seul visé. Les rapaces, par exemple, pourtant protégés par la loi, sont eux aussi victimes de ces pratiques. Les Agents de la Division Nature et Forêts de la Région wallonne verbalisent régulièrement ces méfaits. Et voilà donc "les chasseurs gestionnaires

pratiques de la faune" devenus, en réalité, prédateurs du peu de nature sauvage qui survit encore dans un environnement de plus en plus dégradé.

Il ne faut pas nécessairement être qualifié, il suffit d'ouvrir les yeux pour se rendre compte que ce sont les méthodes d'agriculture intensive imposées aux agriculteurs, qui ont porté un très lourd préjudice à la biodiversité de nos campagnes et non le renard ou tout autre prédateur d'ailleurs. L'homme et lui seul, une fois de plus, est entièrement responsable de la destruction des milieux naturels, de la faune et de la flore qui y vivaient. Alors si les chasseurs veulent vraiment "devenir des gestionnaires de la faune et le dernier rempart envers la désertification des campagnes" qu'ils s'arment... mais de bêches et de plants!

*B. Poncin, membre du PCDN
Clos des Faisans,
1341 Céroux-Mousty.*

JUMELAGE AVEC LEUVEN

Leuven veut un jumelage avec Ottignies-Louvain-la-Neuve. Pourquoi pas? Mais à une condition préalable: une demande publique de pardon de la part des autorités de Leuven (et pourquoi pas du gouvernement régional flamand) pour l'expulsion raciste des années '60.

Qui pourra oublier les "Wallen buiten" et les "Waalse ratten" vociférés avec la haine sur le visage par toute une population, des enfants de six ans (encadrés, encouragés le plus souvent par des prêtres et des religieuses) jusqu'aux plus vieux? Le seul tort des francophones de l'époque: être à Leuven depuis 500 ans.

Un jumelage? Oui! La réconciliation? Oui! Mais au préalable, une demande publique de pardon. Si les flamands la refusent, c'est que rien n'a changé et, dès lors, un jumelage n'aurait vraiment aucune signification.

*L. Norro
Av. Abbé Huyberechts, 10
1340 Ottignies*

LA PAROLE À LA MAJORITÉ

LA TANNERIE ET AUTRES PLAISIRS

Il y a peu, je vous entretenais de mon plaisir de faire de la politique. Dans le bulletin suivant, je lis avec attention la chronique politique du conseiller communal Jacques Otlet. J'ai cru comprendre de sa conclusion que le monde était divisé en deux camps: ceux qui géraient mal la commune, et ceux qui au contraire étaient vraiment capables de la gérer, qui avaient une vision à long terme ... et j'ai cru comprendre qu'il me mettait dans le camps des mauvais et que lui-même (on l'aurait deviné) se mettait dans le camps des bons!

Pour moi, je l'avoue encore une fois, faire de la politique, c'est mettre en évidence les choix que nous avons, et parmi les choix, en défendre certains parce qu'ils correspondent à des valeurs pour lesquelles nous avons été élus. D'autres feront des choix différents en fonction de leurs valeurs.

Un exemple? le projet de la Tannerie. De quoi s'agit-il? Reprenons d'abord les faits: la commune met à disposition un terrain et 45 millions pour construire un immeuble de 24 appartements à côté du Douaire. La Région wallonne et la province du Brabant wallon donnent elles aussi ensemble environ 60 millions pour construire le bâtiment, ce qui fait un coût total (approximatif) de 120 millions. La Région et la Province ont subsidié le bâtiment aux conditions suivantes: les personnes qui loueront les appartements doivent avoir un revenu entre 700.000 et 1.500.000 F brut; le loyer moyen (dit "de base") correspond à 5% du coût communal, le loyer réellement payé varie en fonction du revenu; les appartements

peuvent être loués maximum 9 ans à un même ménage; les locataires doivent être de jeunes ménages; si le ménage quitte l'appartement pour s'établir dans la commune, l'administration communale lui rend 25% des loyers payés.

Avec toutes ces contraintes, il faut s'attendre à un loyer de base pour un appartement deux chambres autour de 15.000 à 17.000 F.

Venons-en maintenant aux choix politiques. Choix n° 1: nous privilégions les ménages à faibles revenus, et alors, suivant mes calculs, la commune doit mettre chaque année, pendant 40 ans, deux millions pour combler le manque à gagner. Choix n° 2: nous privilégions les hauts revenus et la commune gagne au contraire un à deux millions par an pendant 20 ans. Choix n° 3: nous privilégions les plus hauts revenus, et nous baissons le loyer moyen. Celui-ci est un choix qui se respecte, mais cela signifie que 24 ménages qui ne font pas partie des plus défavorisés (sur les 10.000 ménages ottintois) reçoivent un subside communal qui peut aller jusqu'à 100.000 F par an.

L'opposition, au conseil communal entre autre, a exposé son choix, celui de privilégier les hauts revenus pour l'attribution des logements de la Tannerie (choix n° 2). Pour notre part (la majorité "@lliance citoyenne"), nous voulons réfléchir à l'ensemble des possibilités de logements pour les Ottintois. Nous voulons, avant de nous décider, peser les avantages et inconvénients de chaque solution. C'est l'argent de (nous) tous qui est en jeu, et il nous semble important que chacun sache à qui les deniers publics iront et pourquoi.

Je reviens au plaisir de la politique.

C'est un plaisir de débattre, de discuter ... mais à Ottignies, chaque conseil communal dure jusque une à deux heures du matin. La minorité doit-elle à ce point faire traîner les débats en longueur? Le conseil communal n'est-il qu'un faire-valoir médiatique pour certain? Nous convions les citoyens et citoyennes à un conseil communal, ils et elles jugeront par eux-mêmes.

Je remercie déjà les citoyens et citoyennes désireux de me faire part de leurs avis.

*Hadelin de Beer,
Conseiller communal ECOLO
hadelindebeer@skynet.be
Rue de la Baraque, 128 bte 6
1348 Louvain-la-Neuve.
010 / 45 49 63.*

LA PAROLE À LA MINORITÉ

LE MONTANT DES LOYERS À APPLIQUER AUX FUTURS APPARTEMENTS COMMUNAUX DE LA TANNERIE...

...fut l'objet d'un nouveau débat passionné entre conseillers communaux LBIC et membres du Collège. Pour mémoire, ces appartements ont été construits dans le cadre d'une politique en faveur du logement moyen (revenu max. autorisé de 1,5 million imposable par an) et de l'accès à la propriété des jeunes ménages ottintois (une partie du loyer payé est ristourné au locataire lorsqu'il achète ou construit à Ottignies-Louvain-la-Neuve).

Outre une subvention de 30 % du montant par la Région et la Province, la vente de l'espace commercial permettra à la Ville de récupérer encore une part substantielle de son investissement.

En 2000, lors de mon maïorat, le Collège a marqué son accord de principe sur un loyer maximum de 16.000 F par mois et une ristourne de 25 % du loyer payé pendant les 9 années maximum du bail en cas

d'achat ou de construction sur le territoire communal. Cette politique de plafonnement devait permettre aux jeunes ménages disposant de deux revenus d'occuper un tel appartement et d'économiser en même temps de quoi espérer devenir ultérieurement propriétaire dans la ville. Aujourd'hui, nous continuons à plaider en faveur de cette politique et avons même demandé d'initier rapidement une nouvelle opération du même type dans les nouveaux quartiers des Bruyères à Louvain-la-Neuve. Peine perdue: Mme Ferreras-Oleffe, nouvelle échevine de l'emploi et du logement, en a décidé autrement.

1. La ristourne de loyer ne portera que sur les 6 dernières années au lieu des 9 années de bail

2. Le loyer, calculé sur base du prix de revient de la construction, ne sera pas plafonné. Le prix de revient de la construction étant assez élevé (techniques

spéciales de construction vu la proximité de la Dyle, qualité du projet), seuls les ménages disposant de revenus situés dans la tranche de 700 à 900.000 F de revenus annuels imposables auront un loyer entre 12.000 et 16.000 F. Dès que les revenus imposables excéderont le million, on dépassera les 20.000 F par mois et même 25.000 F avec des revenus imposables d'un million et demi. Comment économiser de quoi acheter ou construire à Ottignies-Louvain-la-Neuve dans ces conditions?

J'aurais voulu vous communiquer tableaux et autres explications, mais le Collège n'accorde qu'une seule page à la minorité... Pour tous renseignements complémentaires, merci de vous adresser à Espace Liberté (010/43.95.69 espaceliberte@be.tf).

Jacques Otlet,
Conseiller communal LBIC.

A PROPOS DES RISTOURNES...

Pour toutes les listes en présence, un des grands axes de la campagne d'octobre 2000 était la défense et le soutien aux familles. Nombreux sont ceux qui s'étonnent aujourd'hui des positions de la majorité. J'en tiens pour preuve certaines décisions prises en ce qui concerne les familles nombreuses et notamment la suppression de la réduction sur l'eau qui touche un grand nombre de familles à

ottintoises à revenus moyens, dépassant les ressources prises en considération pour l'octroi de cet avantage (montant fixé par le Collège). Où sont les choix politiques et par quoi sont-ils motivés? Même si une plus grande participation nous avait été promise, le conseil consultatif des affaires sociales et de la famille n'a jamais traité ce sujet et l'amendement que j'ai déposé au conseil communal pour le maintien de la

situation ancienne fut refusé par l'@lliance "citoyenne". Il en va de même pour l'augmentation des taxes sur les déchets et la suppression de la ristourne. Le social s'adresserait-il plus à tous?

Benoît Jacob,
Conseiller communal LBIC.

INTÉGRATION DE LA PERSONNE HANDICAPÉE: DU CONCRET S'IL VOUS PLAÎT

Une association socialiste nous a récemment demandé d'adhérer à une charte pour l'intégration de la personne handicapée au contenu assez large mais insuffisamment concret. Par rapport à cela, je garde la même approche que lorsque l'Association Chrétienne des Invalides et des Handicapés nous avait soumis, en 1997, une proposition similaire. Celle-ci consiste à dépasser les déclarations de bonnes intentions en définissant des objectifs concrets que nous serions tenus d'atteindre. Elle a, par exemple, abouti dans le domaine de l'accessibilité des

espaces et bâtiments publics pour personnes à mobilité réduite à une collaboration entre l'échevin / le service des travaux et la commission des affaires sociales et au dégagement d'un crédit annuel de 500.000 F réservé à cet effet.

Supposant un consensus général sur la question, j'ai proposé que nous prenions un engagement public quant à la réalisation d'objectifs concrets et raisonnables sous forme d'un avenant à la charte de base. Cela ne demandait pas de longue étude de faisabilité et pouvait être voté tout de suite.

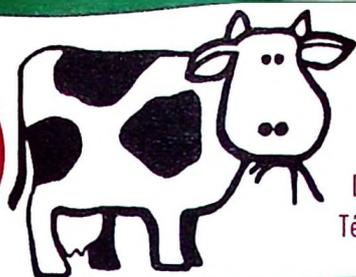
Le Bourgmestre et sa majorité ont préféré "encommissionner" le problème et faire voter sans avenant le texte initial qui est trop vague à mon goût. Soit. Nous étudierons cela en conseil consultatif des affaires sociales avec probablement des propositions complémentaires, mais je suis tenace et persévérant: je demanderai un vote et un engagement du conseil communal sur ces propositions. A suivre donc...

Patrick Piret-Gérard,
Conseiller communal LBIC.

CRÉMERIE À L'ANCIENNE

PRODUITS DU TERROIR - VENTE AU DÉTAIL - SALON DE DÉGUSTATION

Ouvert
7 jours
sur 7



Terrasse des
Ardennais, 20
1348
Louvain-la-Neuve
Tél.: 010/45 89 58

la vache qui regarde passer les trains®



ORIS

photography

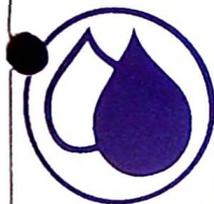
TEL : ++32 (0) 10 / 41 . 30 . 90
FAX : ++32 (0) 10 / 41 . 94 . 40

LE DOUAIRE - 1340 OTTIGNIES-L-L-N

A votre service depuis 26 ans

AQUA-SERVICE

s.p.r.l.



Traitement de l'eau
Piscine
Construction-rénovation
Produits d'entretien
Adoucisseurs d'eau
Sel pour adoucisseurs d'eau

Rue de la Croix Thomas, 40 Tél.: (010) 61 44 42
1341 Céroux (Ottignies) Fax : (010) 61 35 70

Eric Massart



Peinture - décoration
Revêtements sols et murs
intérieurs et extérieurs
Travail réalisé par le
patron.

Boulevard Martin, 3 à 1340 Ottignies
Tél.: 010/41.51.38 ou 0477/45.27.07



RENAULT LAGUNA GRANDTOUR



Equipements de série selon la version ;

- airbags frontaux, latéraux et rideaux tête
- conditionnement d'air
- jantes alu 17" Silverstone
- rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement
- contrôle dynamique de conduite (ESP) avec système antipatinage (ASR)
- système de navigation Carminat

RENAULT CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

RENAULT OTTIGNIES-L.L.N.

s.p.r.l. RENARD et Fils
Concessionnaire

Avenue Provinciale, 51 - 1341 Ottignies - Louvain-la-Neuve - Tél. (010) 61 47 62 - Fax (010) 61 65 60



Ets Hermand sprl



votre concessionnaire depuis plus de 45 ans



*Service vente - Magasin pièces et accessoires.
Atelier mécanique et carrosserie.
Véhicules de remplacement.*

Notre station service  vous accueille

*du lundi au samedi de 6 à 20 h.
Café, sandwiches, provencettes, pâtisseries, surgelés,
rayon librairie,...*

Une équipe de plus de 25 personnes pour vous servir.

**Avenue des Combattants 117, Ottignies (gare)
Tél.: 010/41 34 32 - Fax : 010/41 24 52
E-mail : info@hermand.vw-audi.be
Web : www.vw-audi.be/hermand**